



# PROJET SOCIAL 2020/ 2024

**CENTRE SOCIAL  
LOUIS BRAILLE**  
43, rue Louis Braille  
77100 MEAUX  
01 83 69 04 00  
centre.louis.braille@meaux.fr



## **Remerciements :**

Je tiens à remercier l'ensemble des personnes qui a œuvré de près ou de loin à l'élaboration de ce projet social. Leurs contributions ont permis à l'équipe technique du centre social Louis Braille de vous proposer un projet proche des attentes et des besoins des habitants du quartier, avec une attention particulière aux familles et aux personnes fragilisées.

Mes remerciements vont directement aux habitants et aux bénévoles qui ont partagé avec l'équipe, leurs expertises de notre zone d'intervention. Ils nous ont alerté sur des préoccupations et nous ont guidé vers des perspectives d'intervention les plus pertinentes.

Je remercie le soutien de la C.A.F, représentée par Madame Pamela KABA et Monsieur Jérôme MOGENIER, la Directrice de la Maison des Solidarités Madame Maria PIETRI, la Fédération des centres sociaux et socioculturels de Seine et Marne avec Monsieur Raymond PETERSEN, l'ensemble du comité consultatif d'animation représenté par sa présidente Madame Sandrine SALAUN ESCOLANO, la direction de l'action sociale avec Monsieur Mehdi LABOU ainsi que les centres sociaux avec les directeurs Messieurs Rabia CHIBANE, Jean- Christophe GRAEBLING et Ali MARIR.

Et bien évidemment, l'équipe du centre social Louis Braille Annie LOUVET, Sébastien DOS SANTOS, Angélique LESOT, Mélanie COUTINHO- DIAS, Olivier RIVES, Rachida LAHOUEL, les bénévoles et l'ensemble des vacataires.

Kouider ELATRECH  
Directeur du centre social Louis Braille

## Table des matières

Table des matières.....	3
Introduction.....	5
1. CARACTERISTIQUES DU CENTRE SOCIAL.....	7
1.1. Identification :.....	7
1.2. Zoom sur la zone d'influence du centre social :.....	7
1.3. Fonctionnement du centre social :.....	8
1.4. Instances de pilotage de suivi du projet :.....	8
1.5. Formalisation de la participation : des habitants, des bénévoles :.....	9
1.6. L'équipe du centre social :.....	11
1.7. Organigramme du centre social Louis Braille :.....	12
1.8. Les bénévoles du centre social Louis Braille :.....	14
1.9. Les locaux du centre social :.....	15
1.10. Le budget du centre social Louis Braille :.....	16
1.11. Identification du partenariat et les modalités de collaboration :.....	17
- Le partenariat.....	17
- La modalité du partenariat.....	17
- En perspective.....	17
2. DIAGNOSTIC PARTAGE.....	18
2.1. Les caractéristiques démographiques de la population :.....	18
2.1.1. Population meldoise :.....	18
2.1.2. Le revenu des ménages :.....	18
2.1.3. Part des ménages :.....	18
2.1.4. Les chiffres C.A.F :.....	18
2.2. Analyse des demandes du public accueilli au centre social :.....	19
3. BILAN DU PROJET SOCIAL 2017/ 2020.....	20
3.1. Rappel des axes de développement du précédent projet social :.....	20
3.2. Les résultats obtenus :.....	21
Axe 1. La participation et l'implication des habitants :.....	21
Axe 2. Le partenariat :.....	28
Axe 3. L'accueil :.....	28
Axe 4. Communication :.....	28
3.3. Bilan du projet famille :.....	29
4. LA DEMARCHE EMPLOYEE.....	34
4.1. Avant la semaine de cogitation :.....	34
4.2. La semaine de cogitation :.....	35
4.3. Mur d'expression libre :.....	35

4.4. Après la semaine de cogitation :	35
4.5. Les groupes de travail :	35
4.6. Calendrier du diagnostic territorial partagé famille :	36
5. LE PROJET SOCIAL 2020/ 2024	37
5.1. Axes d'orientation au regard des finalités C.N.A.F. et des problématiques de territoire :	37
5.2. Plan d'actions :	38
5.3. Le plan de communication :	41
5.4. Les moyens mobilisés :	41
5.5. Les résultats attendus :	42
5.6. Modalités de suivi et d'évaluation du projet :	42
6. CONCLUSION	43
7. LES ANNEXES	44
1. Rétroplanning du renouvellement du Projet social 2020 / 2024 :	44
2. Budget prévisionnel 2020 :	45
3. Fiches actions :	51
a. La place des habitants	51
b. Un accueil au service du projet et des habitants	53
c. Intergénérationnel : La place des jeunes / Les seniors : ressource du territoire	54
d. Ecologie solidaire et économique	58
e. Scolarité	60
f. Implication des familles	62
g. Accès aux droits des familles	64
h. Parentalité	66
4. Le centre social Louis Braille en photos :	68

## Introduction

Le renouvellement du projet social est un moment crucial pour les centres sociaux, il donne la possibilité de questionner les pratiques et la qualité de l'offre de services. Le centre social Louis Braille travaille étroitement avec les partenaires pour offrir une qualité d'accueil dans le souci de répondre aux problématiques locales des familles. L'équipe du projet s'est investie durant ces derniers mois à écouter et à concerter les habitants du quartier. Cette démarche a permis d'identifier leurs attentes et leurs besoins, nous permettant dans les prochaines années d'y répondre avec pertinence.

Durant l'élaboration du projet, nous avons réuni les partenaires institutionnels, les habitants du quartier, les associations locales et les services de l'action sociale. De la richesse de ces échanges et de la dynamique engagée a émergé un projet social proche des préoccupations des habitants.

Le diagnostic de territoire réalisé a identifié diverses problématiques qui seront travaillées durant le futur projet social :

- Comment le centre Louis Braille peut-il renforcer l'implication et la capacité de décision des habitants ?
- Comment le centre social peut-il informer et accueillir les publics du quartier ?
- Comment le centre social peut-il favoriser l'utilité sociale des seniors, les coopérations générationnelles et partenariales ?
- Comment le centre Louis Braille peut-il éveiller la conscience écologique des habitants ?
- Comment le centre Louis Braille peut-il accompagner les parents d'enfants scolarisés ?
- Comment le centre Louis Braille peut-il rendre actrices les familles ?
- Comment le centre Louis Braille peut-il être un lieu ressources pour les familles ?
- Comment le centre Louis Braille peut-il accompagner les parents dans leur parentalité ?

La méthodologie employée a été participative. Elle a rassemblé l'ensemble de nos partenaires permettant de proposer un plan d'action pertinent. Le partenariat privilégié avec la Caisse d'Allocations Familiales contribue à atteindre nos objectifs et à proposer un accueil de qualité à l'ensemble des personnes accueillies.

Dans un premier temps, la partie caractéristique du centre social, vous permettra d'identifier le territoire d'intervention et les moyens du centre social Louis Braille.

Dans un second temps, le diagnostic partagé, fera ressortir les éléments nécessaires pour appréhender les éléments chiffrés et vous donnera une analyse des demandes des usagers.

La troisième partie, le bilan du précédent projet social, éclairera sur les résultats obtenus et permettra de vérifier la pertinence des actions proposées des trois dernières années.

Dans la partie démarche, il s'agira de vous présenter la méthode de concertation et la manière employée pour associer les habitants et l'ensemble des acteurs de notre territoire d'intervention.

Enfin la partie projet social 2020 / 2024, vous présentera le plan d'action pour les quatre prochaines années et les moyens alloués pour atteindre nos objectifs.

Le centre social Louis Braille place l'habitant au centre de son intervention afin de donner du sens dans son action. Ce futur projet se veut proche de nos publics et de leurs préoccupations en apportant du bien-être avec nos animations ludiques et fédératrices de lien social.

# 1. CARACTERISTIQUES DU CENTRE SOCIAL

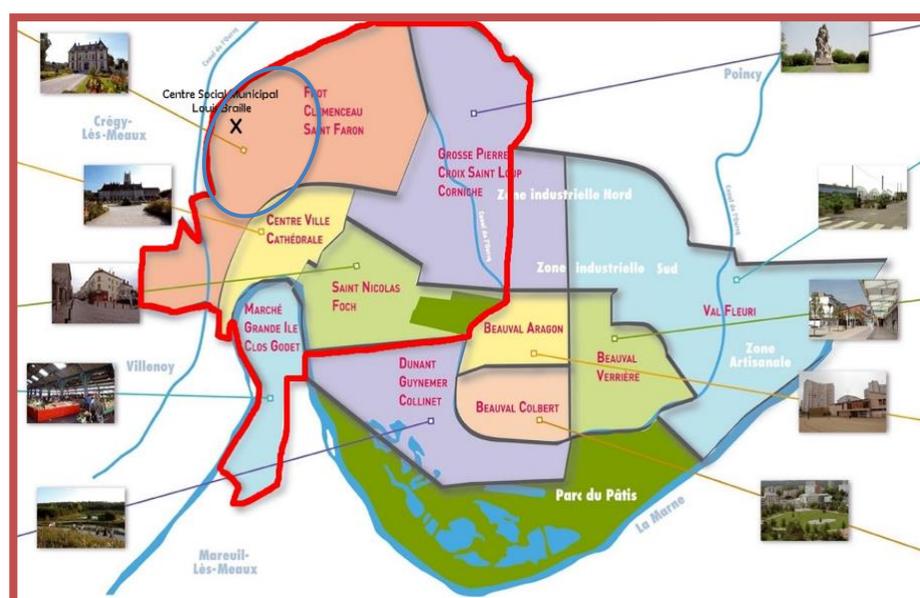
## 1.1. Identification :

<b>Organisme gestionnaire</b>	<b>MAIRIE DE MEAUX</b> HOTEL DE VILLE B.P. N° 227 77108 MEAUX CEDEX 01 60 09 97 00 <a href="http://www.ville-meaux.fr">www.ville-meaux.fr</a>
<b>Adresse</b>	<b>CENTRE SOCIAL LOUIS BRAILLE</b> Adresse : 43, rue Louis Braille 77100 MEAUX 01 83 69 04 00 <a href="mailto:centre.louis.braille@meaux.fr">centre.louis.braille@meaux.fr</a>
<b>Maire</b>	Jean-François COPÉ
<b>Délégation</b>	Bernard LOCICIRO, Maire-adjoint chargé des centres sociaux
<b>Directeur Général des Services</b>	Bertrand SERT
<b>Directeur Général Adjoint</b>	Jacques STILLER
<b>Directeur de l'Action sociale</b>	Mehdi LABOU
<b>Directeur du centre social</b>	Kouider ELATRECH
<b>Date de la première ouverture</b>	1959
<b>Période de validité du dernier agrément</b>	2017- 2020
<b>Nombre Habitants ville</b>	<b>56 533</b> habitants
<b>Nombre d'habitants zone influence</b>	<b>32 639</b> habitants

## 1.2. Zoom sur la zone d'influence du centre social :

*En rouge la zone géographique du centre social Louis Braille*

*En bleu la zone d'influence*



La zone d'influence du Centre Social Louis Braille comprend une population de **32 639** habitants qui correspond à **58 %** de la population melloise.

Elle comprend les quartiers :

- Quartier St Faron : 7 815 habitants,
- Platanes : 4 049 habitants,
- Foch : 7 845 habitants,
- Centre république : 5 686 habitants,
- Centre ville- Hôtel de ville : 7 244 habitants.

La population est constituée à 48% d'hommes, 52% de femmes, 11,2% de personnes de 55 à 64 ans et de 13,4% de 65% et plus.

### **1.3. Fonctionnement du centre social :**

#### **Horaires de l'accueil du centre social**

Le centre social est ouvert au public aux horaires suivants :

Lundi, mardi, mercredi, vendredi

- Accueil : 9h - 12h et 14h - 17h30
- Jeudi : 14h - 17h30

Néanmoins l'amplitude horaire est de 9h00 à 22h30 pour les activités et animations du centre social.

- Semaine en soirée et samedi selon les besoins et la programmation.

Les horaires sont le résultat d'une évaluation de la fréquentation du centre social nous permettant d'optimiser les moyens humains mis à disposition à l'accueil. Il est ressorti que les samedis et en soirée, les habitants ne venaient pas à l'accueil du centre social.

Afin de favoriser la participation des habitants, l'équipe d'accueil se rend disponible sur rendez-vous pour informer, orienter ou inscrire de nouvelles familles.

### **1.4. Instances de pilotage de suivi du projet :**

Les centres sociaux municipaux occupent une fonction stratégique sur le territoire de Meaux. Les quatre centres ont re-questionné ces dernières années leurs pratiques de travail au moyen d'un audit interne. La méthode employée a été participative afin d'impliquer l'ensemble des équipes, la direction générale et le gestionnaire.

#### **Les décisions :**

Les centres sociaux restent identifiés par les habitants et les partenaires comme des équipements uniquement à vocation sociale contrairement à leur richesse et leur diversité. Il a été ainsi proposé de renommer les intitulés de ces structures autour de l'appellation « Espace Louis Braille » et de redéfinir certaines géographies d'intervention. Dans le cadre de la gestion des équipes, une attention a été portée sur la mobilité interne reposant sur le souhait d'évolution professionnelle des agents et sur la nécessité de complémentarité des équipes.

Concernant la réhabilitation des locaux, une stratégie de priorisation dans le cadre du plan pluriannuel d'investissement travaux a été définie à l'échelle des 4 centres :

- 2020, le centre social Louise Michel,
- 2020-2021, le centre social Louis Braille,
- 2021, le centre social Louis Aragon,
- 2024, le centre social Charles Cros.

### **Comité de pilotage du projet :**

Le comité de pilotage du projet social 2020 / 2024 est composé de :

- L'équipe du centre social,
- Monsieur Mehdi Labou- (Direction de l'Action Sociale,
- Madame Pamela Kaba (Caisse d'Allocations Familiales),
- Madame Maria Pietri (Maison Des Solidarités),
- L'équipe de l'A.D.S.E.A 77,
- Monsieur Raymond Petersen (Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de Seine et Marne),
- Madame Sandrine Salaun- Escolano (Présidente du comité consultatif d'animation).

Le comité de pilotage du projet est décisionnaire et valide les étapes du projet social en cohérence avec les attentes de l'agrément C.A.F.

### **Comité technique du projet :**

Le comité technique est composé de :

- L'équipe salariée du centre social,
- Le comité consultatif d'animation,
- Les bénévoles du centre social,
- Les habitants.

Le comité technique se réunit pour travailler sur la faisabilité des actions en lien direct avec les orientations du projet social. Il met en application les décisions du comité de pilotage.

### **Coordination des centres sociaux :**

La coordination des centres sociaux rassemble :

- Le directeur de l'action sociale,
- Les directeurs des centres sociaux,
- Le responsable logistique.

Son objectif est d'harmoniser les pratiques et de donner un sens commun afin d'optimiser les moyens des équipements. Elle donne encore plus de cohérence dans les actions des centres sociaux meldois.

## **1.5. Formalisation de la participation : des habitants, des bénévoles :**

### **Les groupes loisirs :**

Le groupe loisirs a été créé dans le but de donner la parole aux habitants dans le choix des animations. Il est ouvert à tous les habitants et constitué de personnes en charge de la programmation des sorties culturelles, éducatives, pédagogiques et de toutes les actions ludiques. Il se réunit trimestriellement, y participent des habitants impliqués aux cotés de l'équipe dans les différentes étapes :

- Décision des programmes d'activités,
- Recherches d'animations et de sorties,
- Demande de devis,
- Préparation des animations,
- Animation des activités.

Des affiches sont réalisées par le service communication afin de toucher de nouveaux habitants du quartier. Les personnes déjà identifiées au centre social Louis Braille reçoivent l'invitation par mail.

### **La commission séniors :**

La commission seniors est l'instance de réflexion et de co-pilotage, représentative des séniors fréquentant le centre social (62 % des usagers). Elle se compose d'une dizaine de retraités bénévoles actifs chargés des questions et des problématiques autour du vieillissement. A partir du recueil des attentes et des besoins exprimés, la commission seniors conçoit, met en œuvre et évalue les actions en prévention Santé/Bien vieillir par une approche globale et positive de la santé.

Les seniors étant une ressource pour le centre social et son territoire, la commission par son utilité sociale et ses réunions trimestrielles, contribue à améliorer la qualité de vie des retraités tout en promouvant les comportements favorables et protecteurs pour une bonne santé.

A travers son action multithématique et ses activités, elle participe à lutter contre l'isolement des séniors en préservant le lien social des retraités tout en favorisant l'amélioration, le maintien et l'appropriation des comportements favorables pour vivre longtemps et épanoui en bonne santé.

### **Le comité consultatif d'animation :**

Le comité consultatif d'animation donne son avis sur toute question concernant le programme d'animation et des services proposés par la structure dans le cadre du développement de la participation des habitants à la vie du centre social. Il contribue fortement à l'élaboration du projet social, à sa mise en œuvre et à son évaluation. Il permet d'identifier les besoins du territoire.

Le comité consultatif d'animation participe à l'évaluation des actions en cours et propose les réajustements. Il peut soumettre à la municipalité des vœux concernant de nouvelles actions ou activités. Chaque réunion donne lieu à un compte-rendu établi par le secrétaire (le directeur). Il se réunit tous les deux mois.

Sur la période du dernier agrément, le comité consultatif d'animation a notamment travaillé sur un projet d'aménagement d'une cuisine adaptée à l'équipement. Il espère ainsi enclencher une nouvelle dynamique, la cuisine est un vecteur et un facilitateur de lien social.

### **Projet de refonte des comités consultatifs d'animation :**

En partenariat avec la Fédération des centres sociaux et socioculturels de Seine et Marne les centres sociaux ont proposé et mis en place des journées de formation en direction des comités consultatifs d'animation. Un module construit avec les bénévoles ayant pour objectif d'harmoniser les quatre instances en proposant l'instance participative de demain.

Prise de décision :

- Réactualiser le règlement intérieur / charte,
- Changer l'intitulé de l'instance.

Pour assurer l'avancée de ce projet de refonte, les comités consultatifs d'animation s'engagent à se réunir deux fois par an.

### **Budget analytique dédié :**

Il ressort de ses temps de réflexion la mise en place d'un budget dédié à cette instance pour donner de la liberté d'action et favoriser les initiatives locales. L'équipe salariée accompagnera l'instance, dans les différentes étapes en fonction des actions envisagées. Le but est de leur assurer un soutien les menant vers une autonomie. La somme allouée sera alimentée par le budget de fonctionnement de la structure.

### **1.6. L'équipe du centre social :**

Le centre social comprend une équipe de 13 agents :

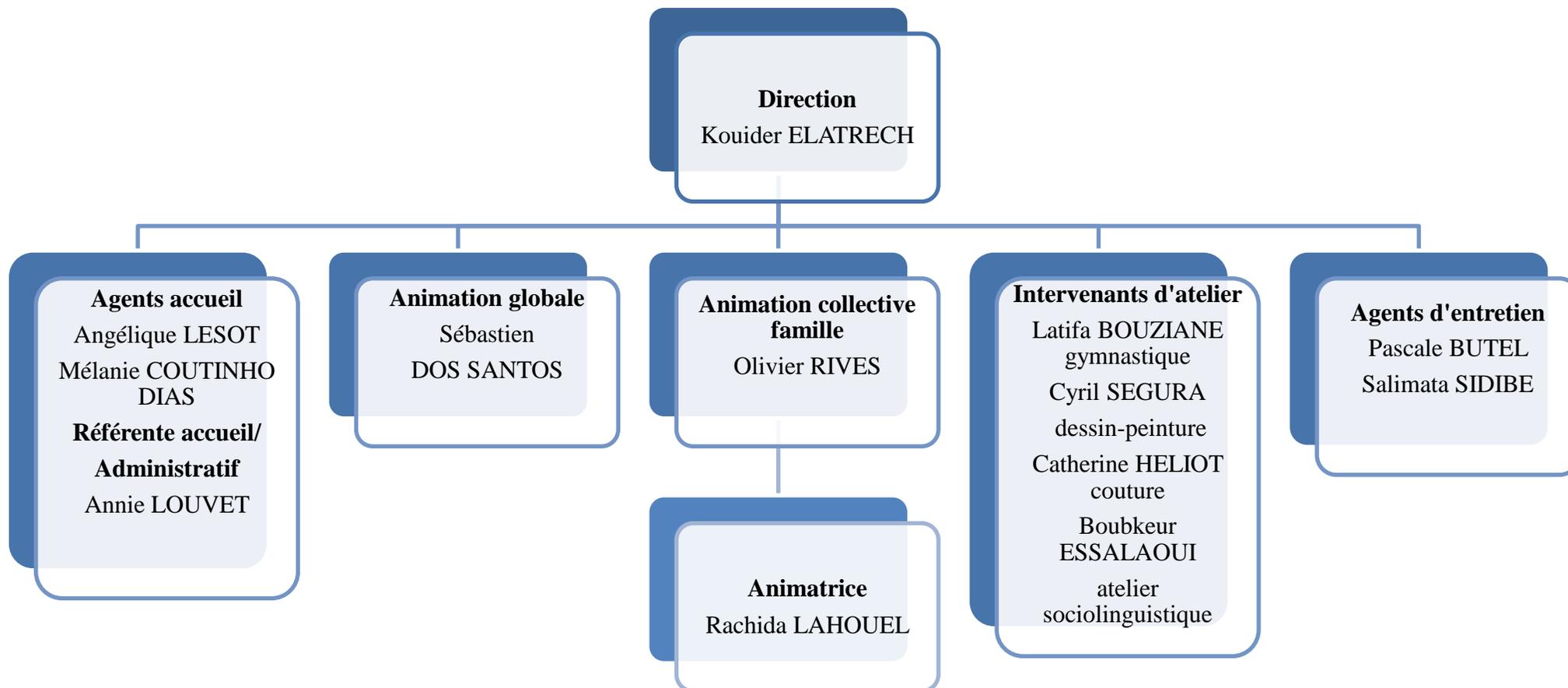
- 8 permanents
- 5 vacataires

Stable depuis l'année 2014, l'équipe est identifiée par les usagers qui la sollicitent sans hésitation. La disponibilité et l'écoute des agents sont appréciées. Elle assure l'accompagnement des bénévoles dans un but de développement de l'autonomie et des compétences.

L'équipe du centre social favorise le travail de relation de proximité avec les partenariats au service du projet social. Les agents sont repérés et identifiés dans leurs domaines de compétences. La connaissance du territoire d'intervention par l'équipe du centre social facilite l'accueil et l'accompagnement des publics.



### 1.7. Organigramme du centre social Louis Braille :



### Equivalent temps plein :

On compte 13 salariés au centre social, cela représente 9 équivalents temps plein. La dynamique est en croissance et en mutation pour s'adapter aux demandes des habitants. Nous avons, suite à une réflexion commune, lors des instances participatives, imaginé et mis en place un organigramme adapté aux besoins et attentes des habitants.

### Qualification, année de recrutement des salariés :

Nom- Prénom	Qualification	Année de recrutement
ELATRECH Kouider	B.A.F.D D.E.J.E.P.S D.E.S.J.E.P.S Maîtrise en sciences sociales MASTER 2 Direction des politiques jeunes, d'animation et des dispositifs d'insertion - Mention : Intervention et développement social	01/2014
RIVES Olivier	D.U.T Carrières sociales : animation sociale et socioculturelle- B.A.F.A- B.A.F.D- BAC B	09/2011
DOS SANTOS Sébastien	Diplôme d'entraîneur de football 2ème degré- B.E.E.S 1 <sup>er</sup> degré spécifique football	05/2011
LOUVET Annie	B.T.S Assistante de direction	01/1991
LESOT Angélique	C.A.P / B.E.P communication, administrative, secrétariat	03/2019
COUTINHOS DIAS Mélanie	Brevet- BAC SES- B.T.S Communication des entreprises- B.A.F.A- B.A.F.D	08/2007
LAHOUEL Rachida	B.P.J.E.P.S Animation sociale- B.A.F.A	01/2018

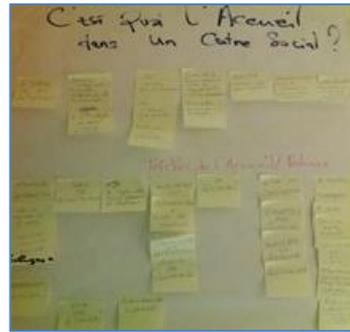
**Mouvement interne des agents :** Un audit initié par la direction de l'action sociale au niveau des quatre centres sociaux a permis à certains agents d'intégrer un nouvel équipement pour de nouvelles missions. Le centre social Louis Braille accueille depuis mars 2018 un agent provenant du centre social Charles Cros : Angélique Lesot occupe dorénavant le poste d'agent d'accueil/ administratif.

**Recrutement d'une animatrice :** Depuis janvier 2018, une animatrice renforce l'équipe d'animation afin de proposer des actions collectives en direction des familles. Depuis, de nouvelles familles ont été accueillies sur nos animations.

**Formation et organisation interne :** Les directeurs des centres sociaux ont souhaité mettre en place des rencontres de formation, d'échanges de pratiques, de cohésion d'équipe et de pilotage de projet par pôle de compétences qui réunissent les agents des 4 centres :

### Le pôle Accueil

- Les finalités du centre social,
- La notion d'accueil en centre social,
- Mise en situation et échanges de pratiques.



### **Le pôle référent famille**

- Echanges des pratiques,
- Transversalité et mutualisation,
- Comité technique parentalité intégrant les partenaires est en création.

### **Le pôle Animation globale**

- Echanges des pratiques,
- Outils et méthodologie,
- Pilotage des actions transversales (Noël solidaires, Quinzaine des Arts, ...)

### **Le pôle accès aux droits**

- Echanges des pratiques,
- Fiche de suivi de situation (les plus complexes),
- Mise en place de matinées d'informations sur l'accès aux droits. Premier rendez-vous : *l'obligation alimentaire*.

### **1.8. Les bénévoles du centre social Louis Braille :**

Nous comptons 35 bénévoles au centre social Louis Braille. Ils interviennent dans différents domaines :

#### **Activités portées par des bénévoles :**

- Apprentissage de la langue française,
- Soutien scolaire,
- Activité manuelle,
- Informatique ;
- Trois créneaux Jeux de société : (adulte /ados- adultes/enfant et séniors,
- Tricot,
- Blablathé.

#### **La communication :**

- Distribution de nos supports de communication auprès des habitants du quartier.

#### **Concertation :**

Les bénévoles sont sollicités sur des sujets concernant le centre social et son impact sur son environnement territorial. Cette consultation permet de recueillir leurs avis, elle se fait de plusieurs manières :

- Mailing,
- Réunions thématiques,
- Affichage à l'accueil du centre,

- Bouche à oreilles.

Depuis 2017 les centres sociaux proposent des outils permettant d'accueillir et d'accompagner les bénévoles :

- Charte des bénévoles,
- Contrat d'engagement des bénévoles,
- Livret du bénévole.

Ces outils nous permettent de proposer un parcours du bénévole adapté : de son accueil à son autonomie. Cette démarche a été élaborée et construite avec les bénévoles des quatre centres sociaux.

### 1.9. Les locaux du centre social :

Le centre social Louis Braille est responsable de la gestion des locaux et de son entretien. Il accueille plusieurs services municipaux. Cette cohabitation favorise une dynamique partenariale et intergénérationnelle.

Superficie globale : **283 m2.**

**Le centre social se compose :**

- 1 hall d'accueil,
- 5 bureaux,
- 1 salle d'activité,
- 3 salles polyvalentes (une de 100 m<sup>2</sup>, une de 40 m<sup>2</sup> et une de 14 m<sup>2</sup>),
- La plus grande salle est mise à disposition des habitants pour la location, ou mise à disposition à des associations partenaires,
- 1 parking de 15 places,
- Une cour extérieure.

**Le centre social est totalement adapté au public porteur de handicap, son étage est accessible par un ascenseur.**

### **La réhabilitation du centre social Louis Braille :**

La ville de Meaux a voté pour les budgets 2020 et 2021, une réhabilitation du centre social Louis Braille d'un montant total d'1 million d'euros. A l'origine de cette décision, les membres du comité d'animation ont proposé des transformations, afin d'accueillir les publics dans de meilleures conditions.

Ceci comprend :

- La peinture des murs intérieurs et le ravalement extérieur du bâtiment,
- La pose de nouveaux sols,
- L'agrandissement et l'aménagement total de la cuisine.

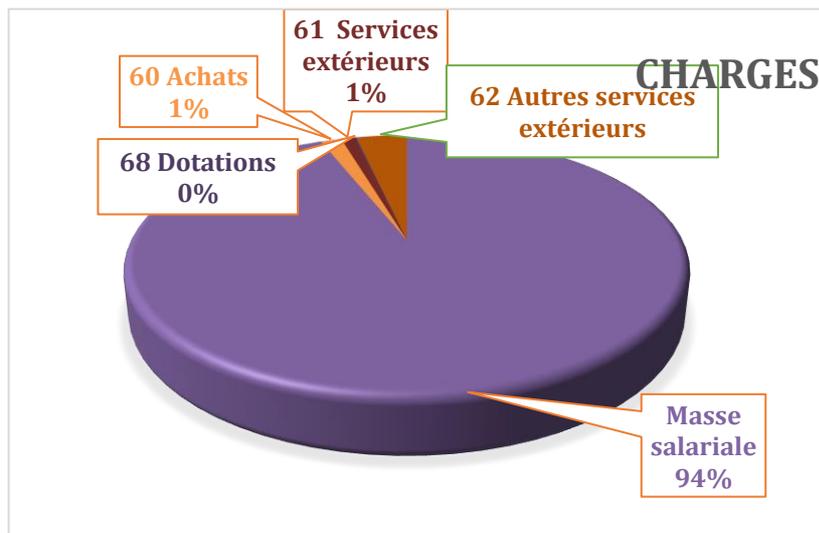
Le comité d'animation a proposé des options pour la mise aux normes de la nouvelle cuisine. (Démarche auprès de cuisiniste)

### 1.10. Le budget du centre social Louis Braille :

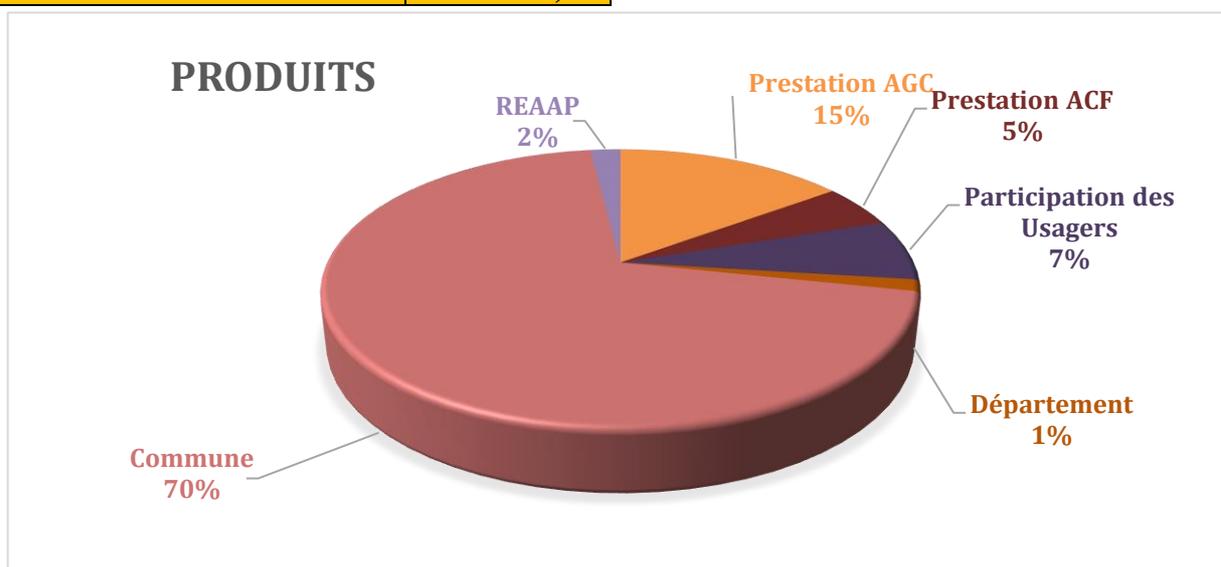
#### Détail budgétaire :

Budget prévisionnel 2020 en annexe

Masse salariale	432 369,90
60 Achats	6 630,00
61 Services extérieurs	4 160,00
68 Dotations	669,92
62 Autres services extérieurs	16 200,00
<b>Budget Globale</b>	<b>460 029,82</b>

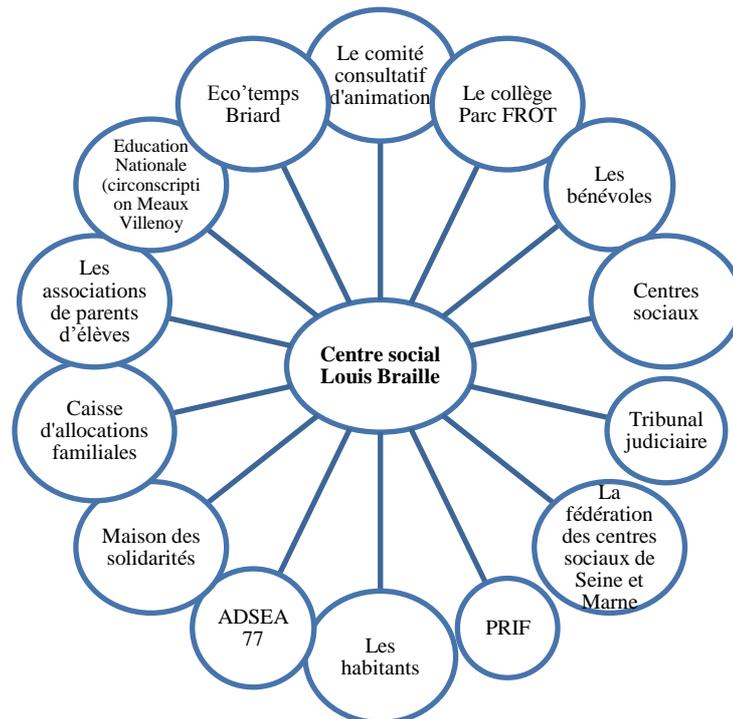


Prestation AGC	68 709,00
Prestation ACF	22 988,00
Participation des Usagers	32 422,01
Département	6 148,00
Commune	320 762,81
REAAP	9 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>460029,82</b>



## 1.11. Identification du partenariat et les modalités de collaboration :

### - Le partenariat



Le partenariat du centre social est travaillé dans une logique de transversalité.

Il y a plusieurs étapes de construction du partenariat :

- La première étape : le centre social est ressource pour le futur partenaire, en mettant à disposition une salle, du matériel ou une compétence.
- La seconde étape : les partenaires construisent et mettent en œuvre des projets en communs, au service des publics selon des problématiques conjointes.

Durant ces dernières années, la relation partenariale avec le collège, l'A.D.S.E.A 77 et d'autres partenaires s'est consolidée essentiellement grâce à la co-construction de projets de grande envergure (Projet Harcèlement, La journée du bien vieillir, La fresque des habitants, Les ateliers de coparentalité...)

### - La modalité du partenariat

Le centre social organise des rencontres de partenaires sous différentes formes. Elles peuvent être autour d'une problématique commune ou dans un cadre convivial. La démarche de développement du partenariat vise à rassembler les acteurs du projet autour du centre social. L'équipe est reconnue pour son ouverture et sa disponibilité auprès de ses partenaires afin d'avancer avec eux sur des sujets d'actualité et du quotidien.

### - En perspective

Bien que le partenariat du centre social se développe, l'enjeu est de consolider la cohésion avec les acteurs de proximité : les associations locales, les syndicats de co-propriétaires et les commerçants du quartier.

Les partenaires s'engagent à s'impliquer en se rendant acteurs dans le futur projet social 2020-2024.

## 2. DIAGNOSTIC PARTAGE

### 2.1. Les caractéristiques démographiques de la population :

Meaux, commune de Seine-et-Marne, en région Ile de France, compte **56 533** habitants (chiffres 2016), s'étend sur une superficie de 15,18 km<sup>2</sup> et sa densité de population est de 3 573 habitants/km<sup>2</sup> (source Insee).

La Ville de Meaux est la plus peuplée du département juste avant Chelles. Meaux est au centre d'une agglomération de 26 communes de plus de 101 935 habitants. **Le Pays de Meaux est passé à 26 communes le 1<sup>er</sup> janvier 2020, et compte 4 nouvelles communes : Boutigny, Saint-Fiacre, Quincy-Voisins, Villemareuil.**

#### 2.1.1. Population melloise :

Structure de la population	Sur la Ville de Meaux	Sur la zone d'intervention
<b>Nombre d'habitants</b>	<b>56 533</b>	<b>32 639 habitants qui correspondent à 58 % de la population melloise</b>
<b>Part d'hommes</b>	48%	48%
<b>Part de femmes</b>	52%	52%

#### 2.1.2. Le revenu des ménages :

Le revenu des ménages	Sur la Ville de Meaux
<b>Revenu fiscal médian</b>	1 553€
<b>Part des ménages non imposés</b>	54,1%

#### 2.1.3. Part des ménages :

Les ménages	Sur la Ville de Meaux	Sur la zone d'intervention
<b>Nombre de ménages</b>	21 834	11 961 soit 57% des ménages
<b>Part des ménages 1 personne</b>	34,8%	33,6%
<b>Parts des couples avec enfants</b>	28,6%	43%

#### 2.1.4. Les chiffres C.A.F :

Les prestations sociales C.A.F	Sur la Ville de Meaux	Sur la zone d'intervention
<b>Allocataires CAF</b>	12 764 soit 23%	5722 soit 44,8%
<b>Taux de couverture de la population par la CAF</b>	33 356 soit 60,12%	12 251 soit 36 ,6%
<b>Allocataires Couples avec enfants</b>	7310	2795 soit 38 %
<b>Allocataires Couples 3 enfants et +</b>	1554	425 soit 27,3%
<b>Familles Monoparentales</b>	2 854	1 066 soit 37,35% dont 3 enfants et + 4,51
<b>Personnes couvertes par monoparentalité</b>	8 075	2800 soit 11, 33%

Au regard de ces chiffres, on constate une couverture importante de la Caisse d'allocations familiales sur l'ensemble du territoire, mais aussi sur notre zone d'intervention. La rénovation urbaine engagée depuis ces dernières années redessine un nouveau visage de la Ville de Meaux, afin de proposer un nouveau cadre de vie aux Mellois.

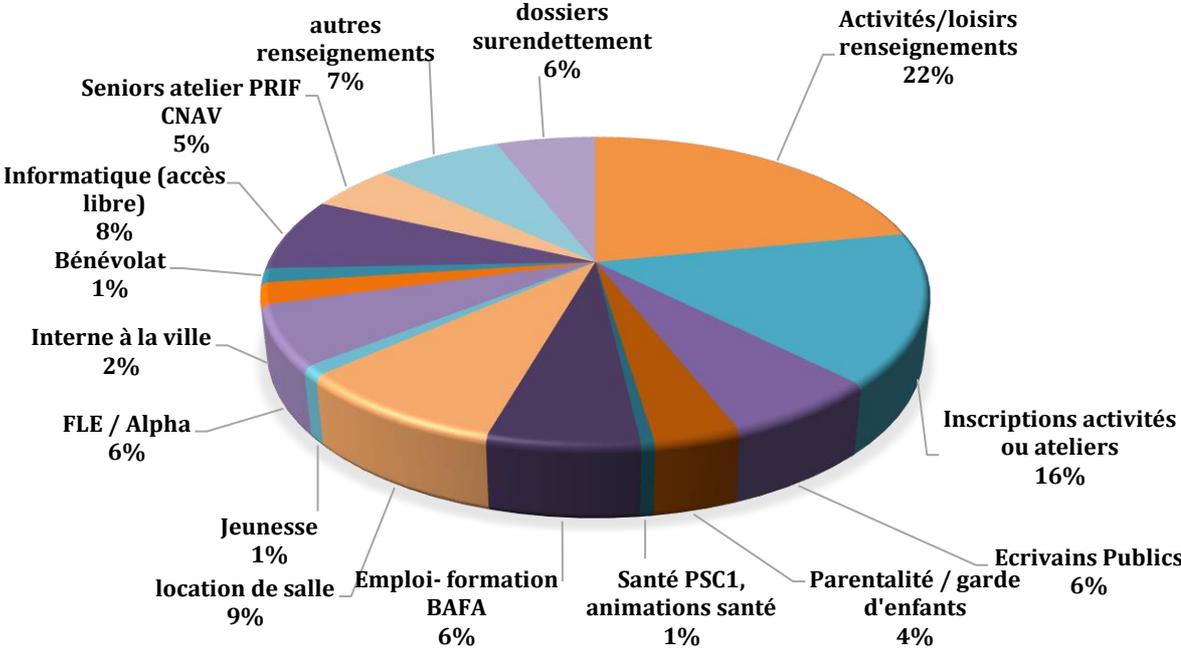
Malgré tout, on constate une part importante des personnes fragilisées, aussi sur notre territoire d'influence qui présente, en comparaison des autres quartiers, un cadre de vie plus favorable. Le taux de 37,35% pour les familles monoparentales nous conforte dans la mise en place d'actions d'accompagnement à la parentalité. On remarque de fortes demandes en matière d'accès aux droits venant des familles du territoire, les écrivains publics sont amenés à accompagner des personnes dans leurs démarches pour éviter des situations difficiles.

**2.2. Analyse des demandes du public accueilli au centre social :**

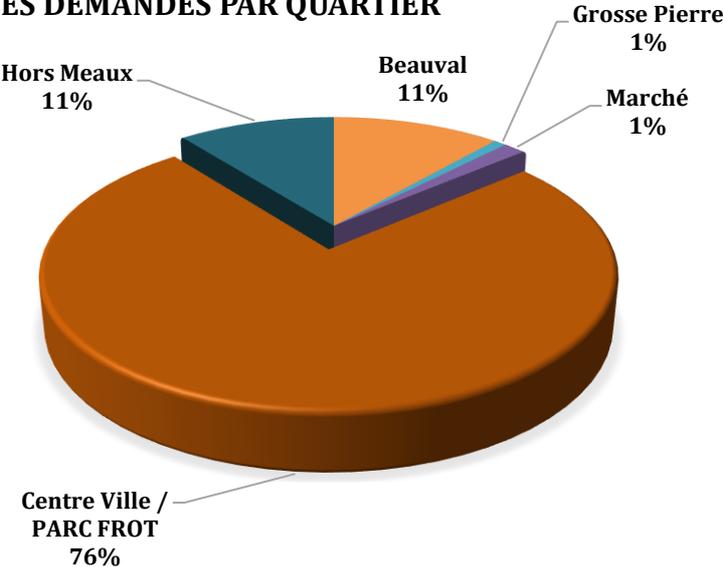
Les demandes sont recensées à l'accueil du centre social grâce un outil. L'équipe recense les demandes et analyse les statistiques qui permettent d'identifier les préoccupations des habitants. Elles sont travaillées en collaboration avec nos partenaires institutionnels et associatifs.

Ci-dessous la répartition des demandes pour l'année 2019 :

**LES DEMANDES DES HABITANTS**



**REPARTITION DES DEMANDES PAR QUARTIER**



### **3. BILAN DU PROJET SOCIAL 2017/ 2020**

#### **3.1. Rappel des axes de développement du précédent projet social :**

Le centre social durant ces dernières années a travaillé sur des problématiques issues d'un diagnostic de territoire qui a recensé des axes d'interventions ci-dessous :

##### **La participation et l'implication des habitants :**

- Dans quel sens le centre social peut-il interagir afin de provoquer des rencontres entre les habitants et susciter l'envie d'être acteur ?

**Situation de départ :** Nous étions en 2017 dans une logique de consommation. Il était ressorti le besoin de faire évoluer ces comportements vers l'implication des habitants en les rendant acteur de leur centre social et de leur quartier.

##### **Partenariat :**

- De quelle façon le centre social peut-il réaffirmer, consolider et rendre attractif ses différents partenariats ?

**Situation de départ :** Le partenariat du centre social avait besoin de se développer. La méconnaissance du concept centre social était un frein, il nous fallait informer et sensibiliser sur l'importance de mener des actions communes.

##### **L'accueil :**

Comment le centre social peut-il développer un accueil de qualité et dynamique ?

**Situation de départ :** L'accueil du centre social avait besoin de se structurer pour répondre aux attentes de la C.A.F (circulaire) et évoluer vers un accueil proche des habitants.

##### **Soutien à la parentalité :**

En quoi le centre social peut-il devenir un relais pour les familles en matière de soutien à la scolarité, l'éducation et dans l'accès aux droits ?

**Situation de départ :** Les familles étaient en attente de lieux de rencontres pour échanger et recueillir des pistes de solutions à expérimenter dans l'éducation des enfants. Elles avaient exprimé des attentes d'activités ludiques et souhaitent agir sur des sujets comme le harcèlement scolaire et le cyber harcèlement.

##### **La communication :**

De quelle manière peut-on optimiser et diversifier les méthodes de communication du centre social ?

**Situation de départ :** Il est ressorti une nécessité de développer notre communication externe et interne.

##### **La parentalité / grand parentalité :**

Comment accompagner les parents et grands-parents vers un dialogue avec leurs enfants et petits- enfants afin de recréer les liens familiaux ?

**Situation de départ :** Ce sujet a émergé d'échanges avec des parents et de grands parents confrontés à des situations complexes, impactant les relations familiales, en incluant toutes les générations durant des temps ludiques favorisant le dialogue.

### 3.2. Les résultats obtenus :

#### **Axe 1. La participation et l'implication des habitants :**

Il existe plusieurs formes de participation active au sein du centre social Louis Braille :

#### **Les instances participatives :**

- **Le comité consultatif d'animation** se réunit 1 fois par trimestre au minimum, en présence des membres élus tout en étant ouvert aux bénévoles et aux habitants du quartier. Cette instance a sur le précédent projet social réfléchi sur son rôle et son pouvoir d'agir. On constate une évolution positive dans l'investissement avec une volonté de construire encore plus avec l'équipe.
  
- **Le groupe loisirs** se réunit 4 fois par an et rassemble en moyenne 15 habitants. Il participe à la dynamique du centre social en proposant des animations. L'équipe a travaillé principalement à rendre acteurs les participants afin de sortir d'une logique de consommation. Il en ressort une implication active avec des animations innovantes, portées par les habitants.
  - o Cette dynamique a favorisé l'accueil de nouveaux bénévoles.
  
- **La commission Séniors** est composée de 12 retraités bénévoles, dont 2 représentants d'associations et 1 membre élu au comité consultatif d'animation, participe à :
  - La co-construction de projets,
  - La mise en œuvre,
  - L'évaluation des programmes.

Une évaluation du processus et des résultats a eu lieu en 3 étapes : avant, pendant et après les activités, afin de vérifier la pertinence et la cohérence des objectifs, des moyens et des ressources.

Cette instance se réunit trimestriellement en groupe de travail afin de porter une réflexion collective. Dans le cadre de la prévention Santé Bien Vieillir, l'équipe du centre social a mis en œuvre un programme autour du vieillissement en bonne santé. Le désir d'engagement de certains séniors a permis l'existence d'un groupe actif au sein de la commission séniors en charge des questions du vieillissement.

#### **Analyse du contexte et des besoins :**

La réalisation d'un diagnostic partagé et le recueil des données quantitatives et qualitatives (analyse du contexte interne et externe « aller à la rencontre des séniors afin d'identifier les attentes, besoins et situations des séniors) :

- Co-animation de **12** bénévoles aux 2 forums (2018 et 2019) des séniors et du Bien Vieillir,
- **13** implications des bénévoles de la commission Séniors pour la conduite d'activités Bien Etre / Bien Vieillir.

#### **- Bilan quantitatif :**

- Nombre de passage par l'action de la commission Séniors : **655**
- Nombre d'activités proposées issus de la commission Séniors : **54** activités proposées
- 2 Pass'âges : 117 inscriptions
- Nombre d'ateliers et de séances en prévention Bien Vieillir : **9** ateliers (2019) - 57 séances (2019)
- Nombre de bénéficiaires des ateliers Bien Vieillir : **237** participants bénéficiaires des ateliers en prévention Santé Bien Vieillir.
- Rencontres intergénérationnelles « Raconte- moi ta vie : **12** participants / 2 rencontres dont 2 représentants de la commission Séniors.
- L'atelier Jeux de société (lundi AM) : **47** séances – **799** participations

#### **Bilan qualitatif et impacts constatés :**

Lien social, intergénérationnel et réseau amical

- La maintien et le renforcement du lien social, des relations amicales
- Des solidarités plus étroites entre les générations (lutte contre l'isolement et de la solitude)
- Un accroissement de la fréquentation et des participations des retraités au sein des activités et des ateliers.
- Le décroisement des publics fréquentant régulièrement les activités a favorisé l'émergence d'initiatives et d'actions collectives Santé Bien Vieillir
- L'adoption et/ou l'amélioration des connaissances et des comportements favorables à la santé Bien Vieillir (responsabilisation, autonomie)= Des usagers bénéficiaires des offres en prévention Santé ont repris une pratique physique régulière (nouvelles inscriptions aux activités gym du centre social)
- Une plus grande dynamique relationnelle et participative.

#### **L'intervention de la commission au centre social a permis :**

L'accueil et le développement d'un atelier hebdomadaire « Jeux de société » porté par une bénévole de la commission sénior qui a eu pour effet de favoriser « le pouvoir d'agir » par d'autres implications / initiatives bénévoles (ateliers tricot, informatique...).

#### **Impact de la commission sur le territoire :**

Le développement du partenariat dans l'intersectoriel D.A.S - (clubs Séniors), par la mobilisation des ressources locales (Office Médical des Sports- Maison du diabète et de l'obésité) et des organismes institutionnels (C.N.A.V, P.R.I.F) par des échanges, des coopérations et des synergies renforcées. (2 forums Séniors Bien Vieillir au rayonnement local)

Une plus grande accessibilité, notoriété des offres d'activités Bien-Etre / Bien Vieillir par une approche globale, universelle et positive de la santé.

- Des solidarités de voisinage plus évidentes sur le territoire de proximité et un réseau amical qui se déploie en dehors du centre social.

### **Les ateliers réguliers portés par des bénévoles :**

La dynamique initiée par l'équipe du centre social a permis l'émergence de nouvelles activités portées par des bénévoles. La première phase consiste à accompagner les bonnes volontés pour leur laisser l'autonomie. Le centre social assure un cadre sécurisé et bienveillant pour le public et les bénévoles, dans l'objectif d'assurer la pérennisation.

- Soirées jeux de société ado-adultes proposées par Audrey et Cédric 1/ mois et 1 soirée jeux en famille pendant les vacances scolaires, rassemblent les amoureux des jeux de société. Les participants se réunissent aussi pour la convivialité mise en place par les animateurs bénévoles.
- Après-midi jeux seniors, proposés par Nicole et Nadine tous les lundis après-midi. Des moments ludiques permettant de rompre l'isolement et propices à organiser d'autres sorties (restaurant et repas barbecue).
- Le Blablathé coordonné par Sylvie existe depuis 2017, initialement mis en place pour proposer un moment de convivialité. Il a permis d'organiser des sorties et un séjour. Aujourd'hui en plus de cette ambiance de convivialité, elle propose des activités manuelles. Ces rendez-vous du mardi sont devenus importants pour les participantes.
- Le Café philo initié par Didier, un habitant du quartier souhaitant partager son amour de la philosophie. Le sujet est choisi en commun et les participants échangent, toujours dans un cadre convivial. L'animateur distribue la parole et là fait respecter sans jugement.
- Les ateliers informatiques ont connu une évolution depuis ces dernières années. Précédemment le centre social proposait des ateliers hebdomadaires avec des niveaux différents assurés par une association partenaire. Un appel à bénévole a permis de proposer une autre modalité d'action.
- Sous une forme de modules et selon la thématique travaillée, Sylviane et Cédric construisent des séances non plus dans une logique d'informatique loisirs (groupe niveau, photo...) mais dans l'objectif de favoriser l'inclusion numérique : permettant aux participants d'acquérir le niveau de maîtrise suffisant pour réaliser les démarches incontournables de la vie quotidienne (Mon C.A.F.fr, déclaration impôts, vacaf.fr, Ameli...).

- L'atelier tricot animé par Claudine rassemble en moyenne une quinzaine de personnes permettant d'échanger ensemble et de passer un moment de partage de savoirs en favorisant le lien social.
- Les ateliers sociolinguistiques assurés par des bénévoles, Jean Luc, Anne, Geneviève, et Jean Philippe proposent un apprentissage de la langue française aux adultes. Ils interviennent auprès du public aussi dans un cadre de socialisation afin de faciliter aux apprenants leurs intégrations. Des temps de convivialité sont proposés pour favoriser la connaissance mutuelle des ateliers, ils organisent en commun des sorties culturelles, des repas et des débats.
- L'aide aux devoirs auprès des collégiens en partenariat avec le collège FROT est assuré par Daniel à raison de 1 séance/ semaine.
- Le club informatique animé chaque vendredi après-midi par Eric. Ce dernier se rend disponible auprès d'un groupe d'une dizaine de personnes. Cette fois, il s'agit de répondre aux questions et résoudre les problèmes rencontrés. Une fois encore les liens tissés permettent régulièrement de faire autre chose que de l'informatique.
- Les rendez-vous écrivain public assurés par Virginie qui reçoit les lundis et mardis après-midi pour aider les personnes à réaliser des démarches administratives de tous types.

Au total cela représente **18 bénévoles** qui proposent **20 heures de bénévolat** par semaine au public. La mobilisation et la fidélisation des bénévoles participent à atteindre nos objectifs, ceci démontre aussi la capacité du centre social à laisser la place aux initiatives répondant à des attentes et des besoins des habitants. A cela s'ajoute, des interventions ponctuelles de Joëlle (danse en ligne), Annie (aquagym), Dominique (randonnée), Jean-Claude (awalé), Sandrine (Scrapbooking), Audrey (home made ), Marie-Odile, Flora, Maïté, Roatana, Patricia (animation dans les manifestations) , Anne (ateliers écriture).

#### **Actions proposées par le centre social Louis Braille :**

- **Les Apéros des bénévoles** ont permis la connaissance mutuelle entre les bénévoles du centre social, ils ont réuni en moyenne 10 participants.
- **Raconte-moi ta vie** proposé par le centre social a réuni 20 participants au total qui ont pu partager un moment de nostalgie de leur vie autour d'un objet du quotidien (livre, album photo, jouet...).

#### **Les actions favorisant le bénévolat :**

**La qualification des acteurs/ formation des bénévoles :** afin de développer la dynamique du bénévolat, le centre social Louis Braille propose des formations aux bénévoles en partenariat avec la Fédération des Centres Sociaux de Seine et Marne et d'autres acteurs.

Nous avons pu former **61 bénévoles** des centres sociaux au total sur **7 journées de formation**.

Formations des bénévoles			
Centres sociaux	Nombre de bénévoles	Année	Thématiques
Louis Braille	8	2016	Accompagner les membres du comité d'animation dans la mobilisation de ses partenaires
Louis Braille	5	2016	Table ronde des partenaires
Louis Braille	12	2017	PSC1
4 CS Meaux	16	2016	ASL
4 CS Meaux	7	2016	Méthodologie de projet
4 CS Meaux	12	2019	Le comité d'habitants
4 CS Meaux	10	2019	Le comité consultatif d'animation du futur

### Parcours du bénévole :

Un parcours du bénévole a été mis en place au niveau des quatre centres sociaux de la Ville de Meaux. Des outils ont été réalisés et mis en place afin d'accueillir et d'accompagner au mieux les bénévoles :

- Fiche de renseignements,
- Charte des bénévoles,
- Contrat d'engagement,
- Recueil des besoins en formation.

Ces modalités d'accueil et d'accompagnement ont permis au centre social Louis Braille d'instaurer une relation de confiance avec ses bénévoles et de pérenniser les interventions auprès du public. Ces modalités communes permettent une transversalité et une harmonisation des pratiques.

### Processus du parcours du bénévole :



#### 1. Accueil/ information :

Les futurs bénévoles se manifestent de deux manières : soit par mail au centre social ou physiquement à l'accueil. L'agent d'accueil reçoit la demande en écoutant, activement les motivations de la personne, il donne les informations générales pour un premier contact. Il lui remet la charte des bénévoles et le contrat d'engagement pour qu'il puisse en prendre connaissance. Ensuite il se charge de poser un rendez-vous avec un des agents d'animation. Un

bon nombre de nouveaux retraités se présente ponctuellement à l'accueil cherchant à s'investir dans la dynamique du centre social et d'organiser leurs nouvelles vies.

## **2. Rencontre avec un membre de l'équipe du centre social :**

Ce temps permet de présenter le projet et le concept centre social, il permet aussi de rassurer sur le cadre juridique. On prend le temps de répondre aux questionnements et d'organiser le futur accompagnement. L'agent utilise un outil d'identification commun aux quatre centres sociaux.

## **3. Accompagnement :**

Durant cette étape d'expérimentation de l'action, le centre social accompagne le bénévole sur plusieurs domaines :

- Logistique,
- Communication,
- Préparation pédagogique.

## **4. Contractualisation :**

La dernière étape du parcours du bénévole se conclut par une contractualisation avec la signature du contrat d'engagement. L'accompagnement continue dans le soutien et le suivi quotidien.

## **Les journées du bénévolat :**

En collaboration avec les centres sociaux de la Ville de Meaux nous avons proposé quatre journées du bénévolat durant ces dernières années. Cette initiative réunissait au total 26 stands d'associations et d'institutions dont le but était d'informer et d'accueillir les futurs bénévoles. Des conférences ont été proposées pour sensibiliser au rôle et statut du bénévole. Grâce à cette initiative locale nous avons accueilli 4 bénévoles, intervenant comme écrivain public au sein du centre social Louis Braille.

## **Le jardin partagé et solidaire :**

L'idée d'un jardin collectif et solidaire à proximité du centre social municipal Louis Braille émane d'un groupe d'habitants engagés. Ce lieu permet aux habitants de se retrouver pour jardiner et se fédérer collectivement et solidairement autour de son organisation et de son fonctionnement. Vecteur éducatif et pédagogique ; il permet de se familiariser aux techniques du jardinage et à la production des cultures potagères tout en sensibilisant au respect et à la préservation de l'environnement.

### **- L'équipe jardin partagé et solidaire :**

L'équipe Jardin partagé et solidaire est composée d'une dizaine d'habitants. Son effectif resté stable, a connu les départs de 3 personnes (déménagement des 2 étudiants et 1 retraitée) mais qui ont été compensés par 3 nouveaux membres (demandes physiques ou téléphonique

effectuées à l'accueil du centre). L'appartenance et la participation figurant l'adhésion d'un nouveau membre dans l'équipe Jardin partagé et solidaire se fait selon une procédure bien identifiée qui est mentionnée à la charte d'engagement moral (accueil par l'animateur – coordinateur ; présentation à l'équipe pour une phase d'immersion et d'accompagnement puis engagement et participation sociale)

Suite à la réflexion initiale et au regard des objectifs déclinés collectivement (concertation-validation) 3 espaces ont été aménagés :

- L'espace potager pour les cultures,
- L'espace de convivialité / détente pour accueillir et créer du lien social entre les membres et auprès des habitants et usagers,
- L'espace compost et recyclage des déchets,

### **Impact au sein du centre social :**

Engagement participatif et lien social :

- Une fidélisation, une solidarité et une amitié au sein de l'équipe,
- Un engagement et une contribution pérennes auprès des professionnels et envers le projet et les habitants,
- Une équipe Jardin partagé et solidaire qui propose, intègre et anime des activités de jardinage et lors des programmes d'animation,
- Une équipe jardin qui s'implique davantage dans les événements et les activités du centre social avec pour effet de fédérer d'autres usagers (retraités majoritairement) autour d'activités nouvelles et annexes créatrices de lien social et de convivialité (pétanque, repas partagés, apéro Vert avec des produits du jardin...),
- Une équipe « force de proposition » (demande de réalisation d'un terrain de pétanque) dont certains membres s'impliquent au sein de la nouvelle commission Séniors,
- Une équipe qui promeut, communique sur son action et ses activités auprès des usagers avec pour effet de dynamiser la vie, les relations sociales et amicales.

### **Impact sur le territoire :**

Une trentaine de permanences d'accueil d'habitants / année civile qui contribue à la dynamique de cohésion sociale

Le jardin partagé et solidaire a permis une notoriété, une accessibilité et un intérêt manifestes pour les habitants et les institutions éducatives sur des enjeux de lien social et d'éducation (visites de classes de niveau collège (FROT), lycées professionnels (hôtellerie, restauration) et I.T.E.P. Une plus grande sensibilisation à l'environnement et à l'alimentation Santé à travers des événements organisés en direction des habitants. Un partenaire technique et pédagogique SMITOM (suivi et conseils ex : compost)

## **Axe 2. Le partenariat :**

### **Les rencontres avec les partenaires :**

Au cours du précédent projet social ce sont 3 rencontres entre partenaires mise en place réunissant en moyenne 15 partenaires. Ces temps d'échanges et de connaissances mutuelles ont initié des actions et des projets communs :

- Les ateliers coparentalité,
- Le projet H (harcèlement),
- L'implication des parents tout au long du collège,
- La journée du Bien vieillir,
- Famille d'aujourd'hui,
- Le diagnostic territorial partagé parentalité.

## **Axe 3. L'accueil :**

Une démarche qualité a été mise en place afin d'optimiser l'accueil du centre social, un état des lieux a permis de recenser les dysfonctionnements pour proposer des pistes d'intervention adaptées.

- Formations des agents en partenariat avec la Fédération des centres sociaux et dans le cadre des formations C.N.F.P.T,
- Amélioration de l'espace d'accueil pour une meilleure convivialité et confidentialité,
- Mise en place des outils de l'accueil pour un recueil des demandes des habitants permettant une évaluation quantitative,
- Affichage des animations et activités en lien direct avec le projet social,
- Transversalité avec les activités du centre afin de donner de la pertinence à nos actions et d'identifier des attentes et des besoins nouveaux,
- Accueil de stagiaires pour transmettre et partager de nouvelles pratiques.

En perspectives le déploiement d'un outil aux niveaux des 4 centres sociaux, le logiciel Sonate / Arpège facilitera l'accueil dans plusieurs domaines :

- Les inscriptions,
- Recensements des demandes,
- Communication,
- Edition de statistiques.

## **Axe 4. Communication :**

Au point de départ de cette orientation le centre social avait identifié un déficit de communication interne et externe. Les usagers n'avaient pas toutes les informations et les habitants n'étaient pas informés des animations. La mise en place d'une commission communication a permis d'élaborer une stratégie dans ce domaine. Elle a principalement rendu efficiente notre communication en interne et en externe par la mise en place de méthodes et modalités communes.

Au total ce sont 5 rencontres avec en moyenne une participation de 7 personnes (bénévoles, habitants)

### 3.3. Bilan du projet famille :

#### Axe 1. Soutien à la parentalité et aux familles : accès aux droits

**Objectif : Apporter une aide méthodologique, administrative aux projets de vacances familiales**

#### PARTIELLEMENT ATTEINT

<b>Nombre d'actions</b>	<b>3 modalités d'actions différentes mises en place pour l'accompagnement social aux projets de vacances familiales</b>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- en 2017 : rdv pour travailler les projets individuels de départ en vacances familiales</li> <li>- en 2018 : proposition de travailler à un projet de départ collectif</li> <li>- en 2019 : 1 réunion d'information collective pour présenter l'aide VACAF + 3 créneaux collectifs pour travailler des projets de départs individuels</li> </ul>		
<b>Les résultats</b>	2017	2018	2019
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 7 familles ont pris rdv</li> <li>- 4 rdv concrétisés</li> <li>- 3 de ces 4 rdv n'ont pas eu de suite car les familles souhaitaient du « clé en main »</li> <li>- 3 rdv non honorés et sans suite après relance</li> <li>- 1 départ-famille concrétisé</li> <li>- 1 séjour enfant concrétisé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1ère réunion collective pour présenter le projet : 1 famille présente et 4 avaient manifestaient leur intérêt</li> <li>- 2<sup>de</sup> réunion : aucune présence</li> <li>- aucune suite donnée après relance : abandon du projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- collaboration des 4 centres sociaux municipaux</li> <li>- 1 réunion d'information collective pour présenter et expliquer le dispositif VACAF : 11 familles présentes + 6 rdv</li> <li>- 3 créneaux d'accompagnement collectif : 1 seul rdv honoré</li> </ul>
<b>Evaluation qualitative des participants</b>	1 famille, en 2017, a renseigné le questionnaire d'évaluation. Elle y déclare : avoir une meilleur connaissance du fonctionnement des aides financières de la C.A.F. dans le domaine des vacances, avoir trouvé réponse à ses questions, juger l'accompagnement mis en place comme satisfaisant, penser être autonome pour un prochain projet de départ.		

**Participation des habitants :** Au cours des 3 années, le centre social Louis Braille a mis en place des dispositifs au sein desquels les familles devaient être actrices de leurs projets de départs. Il ne s'agissait pas de faire les démarches à leur place, pour leur proposer une prestation, mais au contraire de les accompagner, les aider dans certaines démarches et surtout de valoriser leur savoir-faire afin qu'elles prennent conscience de leur capacité à concrétiser leurs projets.

**Analyse :** Alors que sur le projet social 2014-2017, l'accompagnement social aux projets de vacances familiales avaient eu de très bons résultats (19 départs familles, 4 séjours enfants et 1 week-end collectif), les actions menées au cours de ces 3 années écoulées n'ont pas répondu à l'attente des familles. Les familles ne souhaitent désormais plus faire de démarches préparatoires.

Elles souhaitent pouvoir utiliser l'aide financière de la C.A.F. 77 sur un projet déjà organisé. Partant de ce postulat, il apparaît que le centre social ne peut et ne veut pas se positionner comme un prestataire. Deux questions se posent donc : faut-il poursuivre l'accompagnement social aux projets de vacances familiales ? Et si oui, quelle formule expérimenter ?

## **Axe 2. Soutien à la parentalité et aux familles : éducation**

### **Objectif : Accompagner les parents dans leurs questionnements éducatifs**

#### **ATTEINT**

<b>Nombre d'actions</b>	<b>53</b>				
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- dont 9 conférences thématiques</li> <li>- dont 13 ateliers thématiques</li> <li>- dont 2 théâtres débats</li> <li>- dont 20 échanges entre parents</li> <li>- dont 6 sorties entre parents, à la rencontre d'autres acteurs de l'accompagnement à la parentalité en Seine-et-Marne</li> <li>- dont 3 moments conviviaux</li> </ul>			
<b>Participation des habitants</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 collectif de 14 parents différents qui s'est impliqué sur les 3 ans</li> <li>- 3 ateliers thématiques animés par 2 mères bénévoles</li> <li>- 1 conférence animée par 1 mère bénévole</li> <li>- 1 conférence organisée en totalité par 2 mères bénévoles (le centre social en soutien)</li> <li>- 1 comité technique composé des 4 référents familles et de 8 mères issues des 4 centres sociaux travaillant au montage d'un week-end parentalité (novembre 2019)</li> <li>- depuis 2019, 1 un comité de pilotage de veille parentale composée de 7 mères : recensement de centres d'intérêts et préoccupations, choix de mises en place de conférences et ateliers sur certaines thématiques, participation à la démarche diagnostique du centre en vue de l'élaboration du projet social 2020/2023</li> </ul>			
<b>Chiffres de participation</b>		<b>Total des participants</b>	<b>Total des familles</b>	<b>Nouvelles familles</b>	
		<b>448</b>	<b>309</b>	<b>87</b>	
<b>Evaluation qualitative des participants</b>		<b>Très satisfaisant</b>	<b>Satisfaisant</b>	<b>Moyennement satisfaisant</b>	<b>Insatisfaisant</b>
		<b>83%</b>	<b>16%</b>	<b>1%</b>	<b>0%</b>

**Impact sur le centre social et sur le territoire :** Le centre Louis Braille est un acteur reconnu de l'accompagnement à la parentalité par les partenaires

- Une meilleure collaboration des 4 référents familles meldeois dans l'organisation de certaines actions dont les thématiques sont transversales à l'ensemble de la ville. Cette collaboration a permis l'émergence de l'idée de la création d'un Pôle famille - parentalité à l'échelle de la Ville de Meaux. Face à la complexité de mobiliser le public, prise de conscience d'être davantage au contact des publics en allant à sa rencontre et en collaborant avec les associations de parents d'élèves.

- Il ressort une dynamique participative au cœur de l'axe soutien à la parentalité et aux familles et des relations partenariales tissées permettant la mise en place d'un diagnostic de territoire partagé sur les questions liées à la parentalité.

**Analyse :** Il est indispensable de conserver un partenariat important dans cette mission d'accompagnement à la parentalité. Enfin, le projet 2017-2020 met en lumière les résultats positifs (fréquentation, typologie de public) des actions co-construites par les 4 centres sociaux municipaux, soulignant l'intérêt grandissant de mettre en place une « coordination accompagnement à la parentalité » au niveau de la Ville de Meaux par la création d'un Pôle famille - parentalité.

### **Axe 3. Soutien à la parentalité et aux familles : interaction intra et inter familiale**

#### **Objectif : Permettre aux familles de se rencontrer et de tisser du lien**

#### **ATTEINT**

<b>Nombre d'actions</b>	<b>153 ateliers et sorties parents - enfants (mercredis, vacances scolaires)</b>			
	Arts-plastiques, cuisine, découverte sportive, bricolage, sorties ludiques et culturelles...			
<b>Participation des habitants</b>	- 12 réunions du groupe loisirs : Co-construction des programmations et possibilité de s'y investir			
	- 67 présences à ces réunions			
	- 38 créneaux animés par des bénévoles			
	- 16 bénévoles différents			
<b>Chiffres de participation</b>	Total des participants	Total des familles	Nouvelles familles	
	<b>1863</b>	<b>575</b>	<b>72</b>	
<b>Evaluation qualitative des participants</b>	Très satisfaisant	Satisfaisant	Moyennement satisfaisant	Insatisfaisant
	<b>79%</b>	<b>19%</b>	<b>2%</b>	<b>0%</b>

**Impact sur le centre social et sur le territoire :** Le centre Louis Braille est identifié comme un acteur des loisirs en famille. Des activités créatrices de liens sociaux constituent souvent la « porte d'entrée » des familles pour s'intéresser aux actions de la structure.

- Fidélisation et le renouvellement des familles et dynamique participative importante,
- Des rencontres et des liens établis entre des familles qui ne se connaissent pas ou qui ne font que se croiser au quotidien,
- Temps de veille interaction parents - enfants pour les animateurs.

On constate que certaines familles s'intéressent et participent ensuite aux actions d'accompagnement à la parentalité.

**Analyse :** Les activités ludiques et culturelles sont créatrices de liens sociaux puisqu'elles permettent à des familles qui ne se connaissent pas d'avoir un vécu commun et de tisser des relations. Pour le public, elles sont une fin en soi, alors que pour le centre Louis Braille elles ne sont qu'un moyen pour favoriser le bien vivre ensemble, la participation, l'implication et l'intérêt vers d'autres pans de la structure.

A l'orée du projet social 2020- 2024, le centre social doit continuer sur cette dynamique en cherchant même à développer l'intergénérationnel au sein de ces rendez-vous.

#### Axe 4. Soutien à la parentalité et aux familles : scolarité

##### Objectif : Accompagner les parents dans la scolarité de leurs enfants

**ATTEINT**

<b>Nombre d'actions</b>	<b>37</b>				
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- dont 1 projet partenarial sur 3 ans, Projet H : 6 partenaires / 2 manifestations (stands d'information, ateliers ludo-éducatifs...) / 3 expositions / 3 conférences / 6 théâtres-débats / 2 théâtres-forums / 2 projections-débats / 3 ateliers parents-enfants écriture poème urbain</li> <li>- dont 3 séances de coaching scolaire parents-enfants</li> <li>- dont 11 séances d'aide aux devoirs parents-enfants</li> <li>- dont 1 questionnaire abordant la question de la réussite scolaire, en cours de travail, avec des représentants de parents d'élèves de 2 écoles élémentaires de secteur</li> <li>- dont la 1<sup>ère</sup> étape d'un projet partenarial avec A.D.S.E.A. 77 et collège Parc Frot : 1 conférence / 1 atelier parents à la découverte du collège</li> </ul>			
<b>Participation des habitants</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 bénévoles impliqués dans l'ensemble des étapes du Projet H</li> <li>- 2 représentants de parents d'élèves collaborant à la création d'un questionnaire</li> <li>- 4 parents d'élèves impliqués dans le projet partenarial collège /A.D.S.E.A. 77</li> </ul>			
<b>Chiffres de participation</b>	Total participants	des familles	Total des familles	des Nouvelles familles	Total enfants / adolescents
	<b>1255</b>		<b>236</b>	<b>25</b>	<b>575</b>
<b>Evaluation qualitative des participants</b>	Très satisfaisant		Satisfaisant	Moyennement satisfaisant	Insatisfaisant
	<b>66%</b>		<b>30%</b>	<b>4%</b>	<b>0%</b>

**Impact sur le centre social et le territoire :** Le centre Louis Braille est identifié comme un acteur de la lutte contre le harcèlement en milieu scolaire et cyber harcèlement.

- La dynamique partenariale s'est développée,
- Une meilleure interconnaissance partenariale,
- Des liens de confiance entre le collège de secteur et l'A.D.S.E.A. 77 : une volonté commune d'agir pour le mieux vivre des familles,
- Une prise de conscience de la place importante des représentants de parents d'élèves : force de proposition, relais vers les familles, implication, lien vers les équipes pédagogiques,
- Un travail en cours de prise de contact dans tous les établissements scolaires de la zone d'intervention (représentants de parents et directions) pour un meilleur maillage du territoire.

**Analyse :** Au cours du projet social 2017/ 2020 le centre social Louis Braille a donc accompagné les familles dans la scolarité de leurs enfants en mettant l'accent sur le temps des devoirs et la relation entre élèves. Les actions réalisées conjuguées au travail de veille au quotidien et à la démarche diagnostic en vue du nouveau projet permettent de mettre en avant la nécessité de continuer à agir auprès des familles sur le sujet de la scolarité.

Cela a également permis d'élargir la réflexion et de la préciser puisque l'orientation à venir sera tournée vers la réussite scolaire des enfants par une plus grande implication de leurs parents.

#### **Axe 5. Soutien à la parentalité et aux familles : solidarité inter familiale**

**Objectif : Mettre en relation et favoriser la connaissance mutuelle entre parents**

**NON ATTEINT**

<b>Nombre d'actions</b>	Action envisagée : « réseau solidaire de parents » non réalisée.
<b>Participation des habitants</b>	La démarche mise en œuvre pour l'élaboration du projet social 2017/2020 avait permis la constitution d'un groupe de travail. Ce dernier s'est réuni à 2 reprises permettant de rédiger la fiche action. Par la suite, le centre social Louis Braille a proposé à plusieurs reprises de nouvelles réunions qui n'ont pu se tenir par indisponibilité des participants. Un membre du comité d'animation, également membre de ce groupe de travail, a souhaité relancer la dynamique, sans réussite.

**Analyse :** Dans le cadre de ce projet, le centre Louis Braille s'est interrogé sur le rôle à tenir. Fallait-il reprendre en main et réaliser le travail seul pour concrétiser l'action ou non ? Il a fait le choix de ne pas « *faire à la place* » pour ne pas être en contradiction avec ce qu'il met quotidiennement en avant : l'implication et la participation active des habitants à ses côtés, afin de les maintenir dans un rôle de citoyen acteur plutôt que de consommateur.

Ce bilan fait ressortir le travail colossal de l'équipe du projet du centre social, autant les salariés que les bénévoles se sont investis à la réussite des actions et des projets. Cette phase de bilan a été élaborée avec les partenaires du centre social et les habitants. Le comité consultatif d'animation a suivi le projet social durant toute sa durée de vie. Ces résultats nous confortent et nous rassurent sur la direction prise ces dernières années pour être au plus près des attentes et des besoins des habitants.



## 4. LA DEMARCHE EMPLOYEE

Sur cette partie nous aborderons la démarche employée pour donner la parole aux habitants et aux partenaires. La veille sociale continuera durant toute la durée du projet social. Une volonté d'innover dans notre démarche d'élaboration a permis de toucher un autre public. Lors des précédents projets sociaux le centre social proposait des tables rondes sur des thématiques dont l'angle de vue était « le public » (La famille, la participation des habitants, les seniors...).

En concertation avec le comité d'animation deux formes d'enquête ont été organisées :

- « **IN** » Une semaine de prospection au sein des locaux en abordant plusieurs thématiques associant les partenaires et les habitants dans le recueil de données.
- « **OUT** » Des permanences hors les murs chez nos partenaires et des points stratégiques accueillant un public spécifique.

Cette démarche In et Out nous a ouvert un champ d'intervention plus vaste.

### 4.1. Avant la semaine de cogitation :

- 07/02/19 : début de la démarche en vue du renouvellement de l'agrément centre social de la C.A.F. En réunion d'équipe, création du concept d'une semaine de « cogitation collective ».
- 22/02/19 : Nous avons choisi au préalable de travailler sur la réalisation d'un sondage nous permettant de vérifier et de connaître les thématiques qui seront prioriser lors de la semaine de réflexion commune.
- 1<sup>er</sup>/03-12/03/19 : Afin de tester l'outil de recueil nous avons envoyé ce sondage auprès de 30 personnes (bénévoles et usagers) pour recueillir leurs observations tant sur le fond que la forme. 13/03/19 : sondage retravaillé en tenant compte des observations remontées.
- 09 et 10/04/19 : Ce sont deux réunions sur le thème de l'inclusion numérique. Comment le centre Louis Braille peut-il agir en ce domaine ? L'objet était de recenser les besoins et attentes pour en définir des modalités d'actions.
- 16/04/19-03/05/19 : Lancement à grande échelle du sondage des priorités en version dématérialisée (Facebook et mailing) et dans l'accueil du centre social (apposition de gommettes autocollantes).
- 23/05/19 : Après traitement, envoi des résultats du sondage avec la programmation définitive de la semaine de cogitation collective (version numérique et affichage à l'accueil du centre).

## 4.2. La semaine de cogitation :

	Lundi 3 juin	Mardi 4 juin	Mercredi 5 juin	Jeudi 6 juin	Vendredi 7 juin
<b>10h/12h</b>	Le projet social : c'est quoi ?	Thème : « prévention santé »		Thème : « accompagnement de la jeunesse »	Thème : « implication des habitants »
<b>14h30</b>	Thème : « bien vieillir »	Thème : « famille »		Thème : « écologie »	Thème : « solidarité de proximité »
<b>18h/20h</b>			Thème : « famille »		

Les différents rendez-vous ont permis la constitution de groupes de travail thématiques, composés d'habitants, de partenaires et d'un membre de l'équipe du centre Louis Braille pour approfondir les réflexions entamées. Nous avons accompagné les habitants à l'utilisation du mur d'expression.

## 4.3. Mur d'expression libre :

Durant toute la démarche un mur d'expression libre a été installé à l'accueil du centre social pour recueillir les remarques et les observations de toutes les personnes passant la porte de notre équipement.

## 4.4. Après la semaine de cogitation :

L'intensité de cette semaine de cogitation et la qualité des résultats obtenus nous a confortés à continuer avec la mise en place de sous groupes et d'aller hors les murs.

- 08 au 19/07/19 : Cogitation hors les murs. Le centre social à la rencontre des habitants lors des permanences à l'accueil de la M.D.S. et de l'Hôtel de Ville.
- 07/09/19 : Cogitation hors les murs. le centre social à la rencontre des habitants lors de d'une manifestation locale « SportissiMeaux » réunissant l'ensemble des associations sportives et culturelles de la ville. La démarche nous a permis de travailler notre visibilité et de vérifier les résultats obtenus.

## 4.5. Les groupes de travail :

- **Groupe écologie** : 21/06/19, définition de 3 types d'actions (quoi ?, pourquoi ?, pour qui ?...) / 25/09/19 et 30/10/19, élaboration d'un questionnaire pour vérifier les premières tendances, recueillir de nouvelles idées et inciter à rejoindre le groupe.
- **Groupe famille** : 19/06/19, définition du concept d'une salle dédiée aux habitants (quoi ?, pourquoi ?, pour qui ?...) 22/10/19 élaboration d'un questionnaire pour vérifier l'intérêt du projet, recueillir des idées permettant de le concrétiser et inciter à rejoindre le groupe.

- **Groupe solidarité** : 26/06/19, définition du concept de club solidarité (quoi ?, pourquoi ?, pour qui ?...)
- **Groupe parentalité** : 02/10/19, réalisation d'un questionnaire pour recenser les besoins dans l'accompagnement à la parentalité.

#### 4.6. Calendrier du diagnostic territorial partagé famille :

- 15/10/19 : Mise en place de la réunion partenariale pour l'élaboration d'un diagnostic territorial partagé concernant l'accompagnement à la parentalité.
- 16/10-31/10/19 : questionnaire parentalité par voie dématérialisée.
- 16/10-23/10/19 : suite aux élections de représentants de parents d'élèves dans les établissements scolaires, prise de contact pour des rendez-vous à venir. Le but : les associer à la démarche concernant l'accompagnement à la parentalité en leur proposant dans un 1<sup>er</sup> temps d'être relais du questionnaire en version papier à toutes les familles des écoles.
- 30/10/19 : 1<sup>er</sup> rendez-vous avec un collectif de représentants de parents d'élèves.



Cette démarche globale nous a permis de rassembler autour de questions communes un large panel d'habitants (âge, situation sociale, préoccupation...). Les problématiques abordées lors de la semaine de cogitation ont été approfondies durant des groupes thématiques afin d'aborder l'opérationnalité.

En laissant la parole aux habitants, une réalité de territoire est apparue, avec des priorités nouvelles, comme un accès aux droits dédiés uniquement aux familles et à l'écologie de proximité.

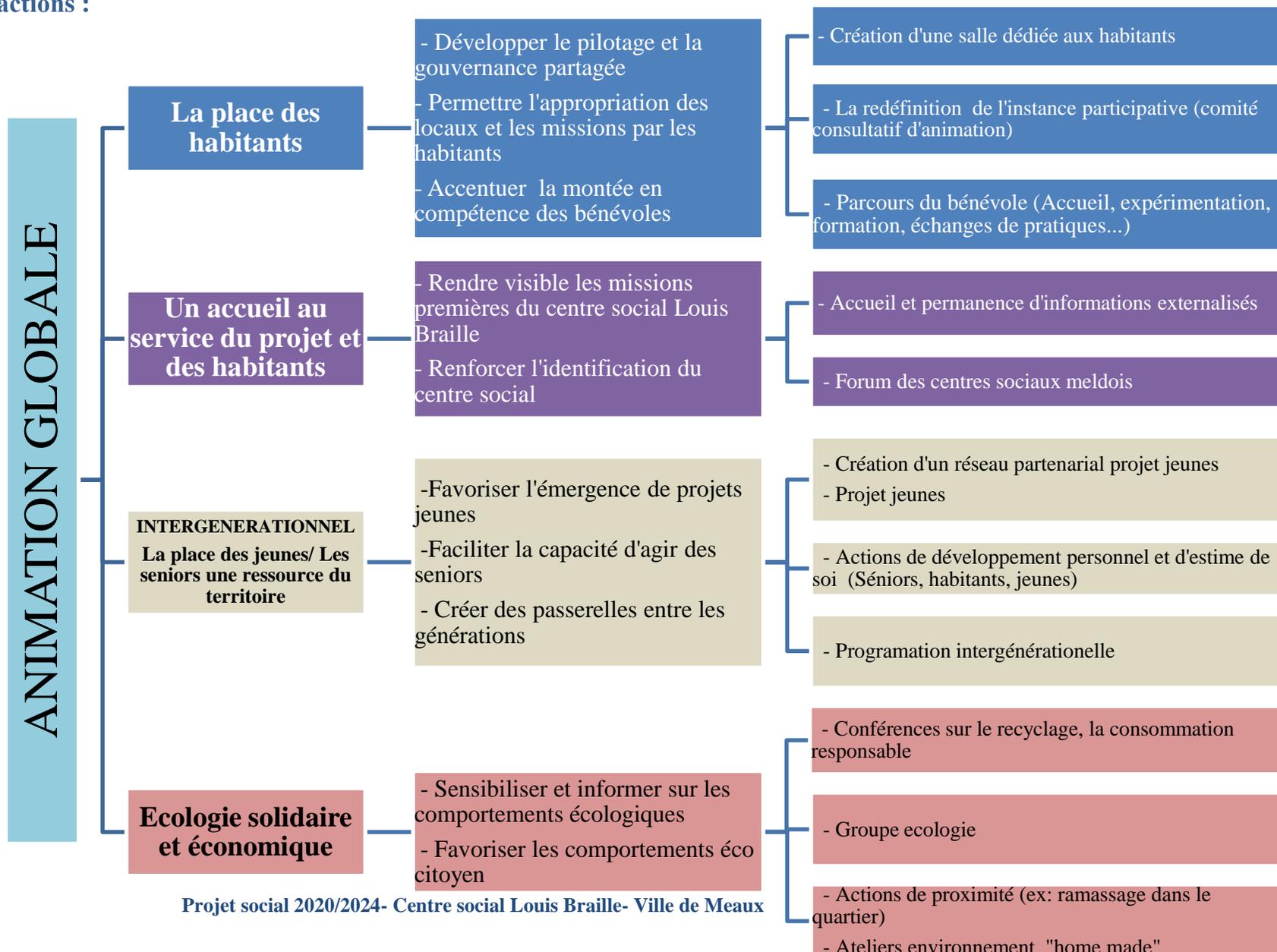
## 5. LE PROJET SOCIAL 2020/ 2024

### 5.1. Axes d'orientation au regard des finalités C.N.A.F. et des problématiques de territoire :

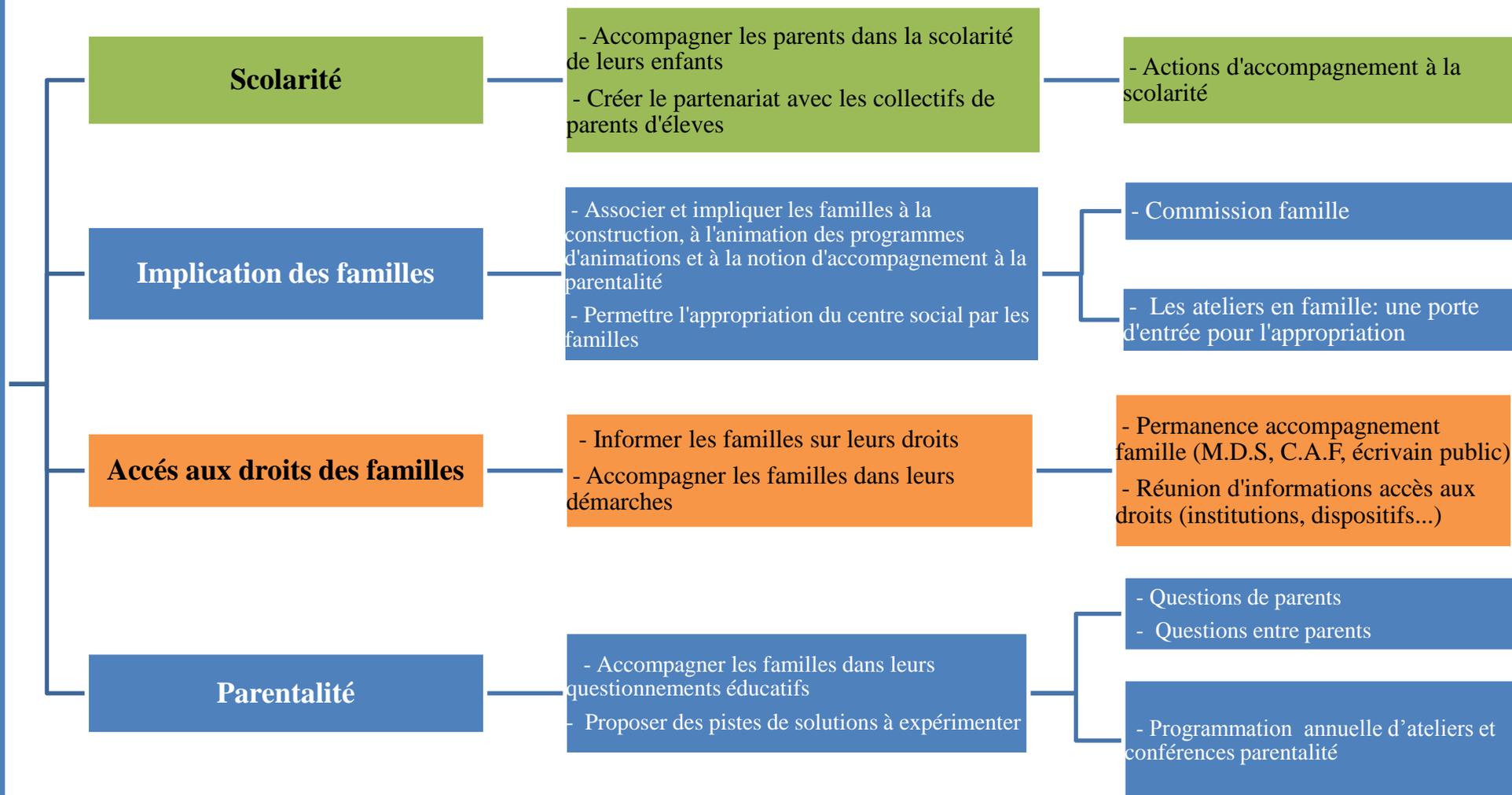
L'ambition de notre projet est de renforcer le centre social Louis Braille dans ses fonctions d'animation de la vie locale et de lieu ressources pour les habitants, les partenaires et les acteurs sociaux locaux. Les éléments présentés précédemment font ressortir des constats qui amènent le centre social à travailler sur plusieurs problématiques :

Les problématiques	
<b>La place des habitants</b>	Comment le centre Louis Braille peut-il renforcer l'implication et la capacité de décision des habitants ?
<b>L'accueil au service du projet et des habitants</b>	Comment le centre social peut-il informer et accueillir les publics du quartier ?
<b>L'intergénérationnel : la place des jeunes au centre social en prenant compte les seniors comme ressources du quartier</b>	Comment le centre social peut-il favoriser l'utilité sociale des seniors, les coopérations générationnelles et partenariales (acteurs Jeunesse) ?
<b>L'écologie solidaire et économique</b>	Comment le centre Louis Braille peut-il éveiller la conscience écologique des habitants ?
<b>La scolarité des enfants dans le cadre familial</b>	Comment le centre Louis Braille peut-il accompagner les parents d'enfants scolarisés ?
<b>L'implication des familles à la prise de décision des orientations du centre social</b>	Comment le centre Louis Braille peut-il rendre actrices les familles ?
<b>L'accès aux droits des familles fragilisées</b>	Comment le centre Louis Braille peut-il être un lieu ressources pour les familles ?
<b>La parentalité et les questionnements des familles liés à l'éducation de leurs enfants.</b>	Comment le centre Louis Braille peut-il accompagner les parents dans leurs parentalités ?

## 5.2. Plan d'actions :



# ANIMATION COLLECTIVE FAMILLE

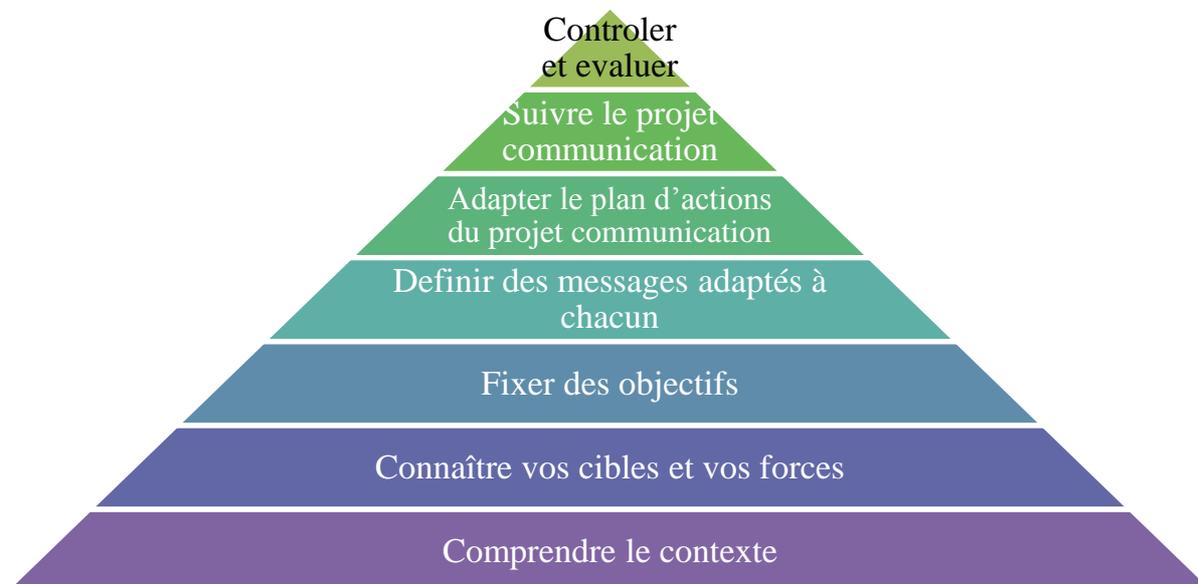




### 5.3. Le plan de communication :

Pour la réussite du projet il est nécessaire de réfléchir et d'élaborer une stratégie autour de la communication. Le but est d'optimiser nos moyens et de toucher les cibles. Pour cela nous avons mis en place une organisation pour que la communication soit aussi l'affaire de tous.

En relation direct avec le service de communication de la ville de Meaux nous avons identifié plusieurs étapes :



### 5.4. Les moyens mobilisés :

<b>Un établissement public :</b> <b>Le centre social LOUIS BRAILLE</b>	<p>Le centre social Louis Braille impulse et conduit un projet social, il se veut l'endroit de référence pour optimiser une action en direction de la population.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Il est chargé de mettre en perspective les axes du Projet Social au plan du pilotage,</li><li>• de la coordination et de l'animation globale,</li><li>• de l'animation collective famille.</li></ul>
<b>Moyen humains</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Les habitants impliqués,</li><li>• Une équipe de professionnels,</li><li>• Une équipe de bénévoles,</li><li>• Un réseau de partenaires institutionnels</li><li>• Les associations locales</li></ul>
<b>Les autres acteurs de la direction de l'action sociale de la ville de Meaux</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Une animatrice de l'espace santé,</li><li>• Une chargée de mission de l'accès aux droits</li><li>• Une assistante de service social,</li><li>• Les centres sociaux (Charles Cros, Louise Michel et Louis Aragon).</li></ul>
<b>Les moyens financiers</b>	Budget de fonctionnement, appels à projets et le budget d'investissement.

### **5.5. Les résultats attendus :**

Le centre social tend vers :

- Une adhésion de ses partenaires institutionnels et associatifs dans la mise en œuvre de son projet afin d’agir sur son territoire d’intervention,
- Une participation active des bénévoles aux formations proposées pour développer une cohésion entre professionnels/bénévoles et bénévoles/bénévoles. Il tend vers une augmentation de ses bénévoles et activités portées par eux.

Il entend agir sur :

- L’axe intergénérationnel, par une participation, une collaboration et un partage entre les différents publics de toutes tranches d’âges,
- Des sujets d’intérêt général comme l’écologie afin de sensibiliser un maximum de personnes à ces sujets de préoccupation,
- La reconnaissance comme un lieu ressources pour les habitants du quartier dans l’accompagnement des initiatives collectives au service de ses habitants,
- La création d’un lieu dédié donnera la place aux habitants au sein du centre social et fera émerger des initiatives innovantes.

Par son projet famille, le centre social entend agir sur :

- L’implication des familles à la vie du centre social et d’intervenir sur l’isolement des parents face à leurs questionnements, en proposant des réponses adaptées, dans le but d’améliorer les rapports familiaux,
- Sur la scolarité des enfants avec les parents comme principal partenaire.

Ses actions auront pour finalité d’améliorer la qualité de vie des familles par un accompagnement social adapté.

### **5.6. Modalités de suivi et d’évaluation du projet :**

L’évaluation se fera en lien direct avec le comité consultatif d’animation du centre social. Nous organiserons durant cette instance une présentation régulière aux membres représentatifs des habitants et des associations locales, l’évolution du projet. A raison de deux évaluations par an pour mesurer l’impact sur le territoire et sur la structure par le biais des différentes actions mises en place (Janvier et septembre).

Au préalable, l’équipe technique présentera les critères et les indicateurs énoncés à chaque fiche- action. Le comité consultatif d’animation donnera son avis et l’instance prendra les décisions nécessaires au réajustement et à la réussite des actions. L’accueil du centre social proposera un recueil des données, tant au niveau quantitatif (données froides : nombre d’actions, de participants...) qu’au niveau qualitatif (données chaudes : pertinence des actions, satisfaction des publics...).

## 6. CONCLUSION

Le Projet Social du Centre Social Municipal Louis Braille consolide les relations étroites avec les habitants, les bénévoles, les usagers, les partenaires institutionnels et les associations locales. Nous avons conscience des tâches accomplies et des actions qu'il reste à mener pour répondre aux besoins et aux attentes des habitants.

Le soutien de nos partenaires et tout particulièrement celui de la Caisse d'Allocations Familiales est un atout pour assurer notre mission auprès des publics. Les collaborations durant les actions confirment aux familles notre volonté de les accompagner avec bienveillance durant les étapes de leurs vies.

Les espaces de proximité ont un rôle important, ils sont souvent l'unique interlocuteur dans certains territoires, face à la dématérialisation des actes administratifs ainsi que des relations avec les institutions. Le centre social Louis Braille compte avoir un rôle de médiation auprès des habitants du quartier en restant un lieu ressources pour eux.

Les réflexions engagées durant ce projet de développement stratégique démontre la volonté du centre social à être au cœur des préoccupations de l'ensemble des habitants. Sa capacité à innover dans les actions, fait de notre équipement un acteur primordial dans l'accompagnement des publics. L'accueil du centre social Louis Braille a un rôle essentiel et participe activement à la réussite du projet social. Durant les prochaines années, l'accueil évoluera grâce à des outils nouveaux, mais aussi, grâce à tout un plan de formation proposé en partenariat avec la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de Seine et Marne. Elle interviendra aussi pour renforcer le pouvoir d'agir de nos instances participatives, avec un accompagnement au changement de notre comité consultatif d'animation.

Le soutien de l'action sociale nous permet d'inscrire notre action et de rayonner au niveau de la ville de Meaux. Notre participation à de grands projets avec les services municipaux permet de véhiculer le concept centre social et ainsi de toucher de nouveaux publics.

Le centre social Louis Braille peut compter sur la richesse de ses bénévoles et sur l'implication des familles. Les moyens mis œuvre au service du projet garantissent et assurent à notre public la possibilité d'essayer, d'expérimenter et d'investir ce lieu ressources.

## 7. LES ANNEXES

### 1. Rétroplanning du renouvellement du Projet social 2020 / 2024 :

Février 2019	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réunion de lancement de l'élaboration du projet social en équipe</li> <li>- Rencontre avec le coordinateur de la C.A.F (Jérôme MOGENIER)</li> </ul>
Mars / Avril 2019	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Travail sur le diagnostic</li> <li>- Echange avec l'équipe projet sur la démarche et diagnostic de territoire (quantitative)</li> </ul>
Avril 2019	- 1 <sup>er</sup> réunion d'accompagnement au renouvellement de PS organisée par la CAF et FD
Mai/Juin 2019	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Entretiens exploratoires</b> avec les partenaires CAF, MDS, Education nationale, ADSEA, les commerçants du quartier, les associations... (croisement des éléments de diagnostic)</li> <li>- <b>Semaine Hors les murs</b> : Démarche auprès des habitants du quartier afin de recueillir des données chaudes.</li> </ul>
Juin 2019	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Semaine de Cogitations collectives</b> du 3 au 7 juin 2019</li> </ul> <p>Semaine destinée à échanger, débattre sur le futur projet social avec les acteurs du territoire.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation du projet avec les habitants et les partenaires du territoire</li> <li>- 25 juin : 2<sup>ème</sup> réunion d'accompagnement au renouvellement de PS organisée par la CAF et FD</li> </ul>
Juillet/août 2019	- Analyse des données et rédaction du document en équipe
Novembre 2019	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Comité de pilotage</b> : Mardi 12 novembre 2019</li> </ul> <p>Présentation et échange autour du projet social 2020 / 2024</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Diagnostic</li> <li>• Pistes d'actions</li> </ul>
27 novembre 2019	Temps de travail avec Pamela Kaba de la C.A.F sur les orientations du projet
26 décembre 2019	Temps de travail avec Raymond Petersen de la Fédération des centres sociaux de Seine et Marne
Janvier 2020	- Validation et instance
Février 2020	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Finalisation de la rédaction du Projet social</li> <li>- Préparation de la commission délocalisée (Equipe, comité d'animation, N+1, intervenants)</li> </ul>
25 Mars 2020	Commission délocalisée
Mai 2020	CAS (Commission d'action sociale de la C.A.F)

## 2. Budget prévisionnel 2020 :

### FORMULAIRE DE PRESTATION DE SERVICE AGC/ACF

#### BUDGET PREVISIONNEL DE LA STRUCTURE du 01/01/2020 au 31/12/2020

#### CHARGES

COMPTES	INTITULES COMPTES	TOTAL CHARGES
60	Achats	6630.90
61	Services extérieurs	4 160,00
62	Autres services extérieurs	16 200.00
63	Impôts et taxes	
64	Frais de personnel	432 369,90
65	Autres charges de gestion courante	
66	Charges financières	
67	Charges exceptionnelles	
68	Dotations aux amortissements, aux provisions et engagements	669,92
69	Impôt sur les bénéfices	
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>460 029.82</b>
86	Contributions	
<b>TOTAL CHARGES</b>		<b>460 029.82</b>

#### PRODUITS

COMPTES	INTITULES COMPTES	TOTAL PRODUITS
70	Vente de produits finis prestataires	124 119,01
74	Subventions d'exploitation	335 910.81
75	Produits de gestion	
76	Produits financiers	
77	Produits exceptionnels	
78	Reprise sur provisions	
79	Transfert de charges	
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>460 029.82</b>
87	Contrepartie des contributions	
<b>TOTAL PRODUITS</b>		<b>460 029.82</b>

#### PRODUITS : Détail des comptes racines utiles à la CAF

*Attention dans le tableau ci-dessous, le total des sous-comptes doit correspondre au total du compte racine.*

COMPTE	INTITULE COMPTE	TOTAL PRODUITS
70623-AGC	Prestations reçues de la CAF	68 709,00
70623-ACF	Prestations reçues de la CAF	22 988,00
70623-cl	PS reçues pour CLSH (ALSH)	
70623-clas	PS reçues pour Clas	
70623-eaje	PS reçues pour Multi accueil	
70623-laep	PS reçues pour Laep	
70623-mf	PS reçues pour Médiation Familiale	
70623-ram	PS reçues pour RAM	
70641	Participation des usagers déductible de la PS (spécifique EAJE)	
70642	Participation des usagers non déductible de la PS	32 422,01
707	Vente de marchandises	
708	Produits d'activités diverses	
70	Vente de produits finis prestataires	124 119,01
741	Subvention d' ETAT	
742	Subvention de la REGION	
743	Subvention du DEPARTEMENT	6 148,00
744	Subvention de la COMMUNE	320 762.81
7451	Subvention des ORGANISMES NATIONAUX dont MSA	
7452	Subvention de fonctionnement CAF	9 000,00
746	Subvention EPCI (intercom)	
747	Subvention entreprise	
748- 1	Subvention fonds européens	
748- 2	Subventions autre entité publique	
74	Subventions d'exploitation	335 910.81

### Réservé service Caf

COMPTES		CPTES SIAS	ACTIVITE GLOBALE Comptes ACT	PILOTAGE Comptes PIL	ACF
<b>60</b>	<b>Achats</b>	<b>60A6</b>	<b>15 757,00</b>		<b>1 989,00</b>
617	Etudes et recherches			0,00	
6185	Frais de colloque			0,00	
6186	Formation des bénévoles			1 400,00	
<b>61</b>	<b>Services extérieurs</b>	<b>61A6</b>	<b>2 760,00</b>	<b>1 400,00</b>	<b>1 248,00</b>
621	Personnel extérieur (détaché facturé)			0,00	
62A7	Autres services extérieurs référent familles				0,00
622	Rémunération d'intermédiaires et honoraires			600,00	
6226	Frais de commissaire aux comptes et expert compta			0,00	
6227	Frais d'acte et de contentieux			0,00	
623	Publicité, information et publications			1 000,00	
625	Déplacements, missions et réceptions			550,00	
6258	Fonctionnement des instances			800,00	
6281	Cotisation fédération			2 348,26	
6284	Frais de recrutement du personnel			0,00	
6286	Formation des salariés			0,00	
<b>62</b>	<b>Autres services extérieurs</b>	<b>62A6</b>	<b>10 901,74</b>	<b>5 298,26</b>	<b>2 158,80</b>
63A	Impôts et taxes liés aux frais de personnel (631 à 633)	<b>63A6</b>		0,00	
63 B6	Autres impôts et taxes (634 à 639)	<b>63B6</b>		0,00	
63AA7	Impôts et taxes du référent familles				0,00
63AB7	Impôts et taxes Autres personnes ACF				0,00
63 B7	Autres impôts et taxes ACF				0,00
<b>63</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>63A6</b>	<b>-</b>		<b>-</b>
6411	Salaires bruts			102 127,47	
6412	Congés payés			0,00	
6413	Primes et gratifications			0,00	
6414	Indemnités et avantages divers			0,00	
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance			0,00	
647	Autres charges sociales			42 797,85	

648	Autres charges de personnel			0,00	
64A7	Frais de personnel Référent famille* (* 6411+6412+6413+6414+645+647+648)				49 848,02
64B7	Autres Frais de personnel CS Anim Fam				0,00
<b>64</b>	<b>Frais de personnel</b>	<b>64A6</b>	<b>287 444,58</b>	<b>144 925,32</b>	<b>49 848,02</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>65A6</b>	<b>-</b>		<b>-</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières</b>	<b>66A6</b>	<b>-</b>		<b>-</b>
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>67A6</b>	<b>-</b>		<b>-</b>
6815	Dotations aux provisions pour départ à la retraite ou licenciement			669,92	
<b>68</b>	<b>Dotations aux amortissements, aux provisions et engagements</b>	<b>68A6</b>	<b>0,00</b>	<b>669,92</b>	<b>-</b>
<b>69</b>	<b>Impôt sur les bénéfices</b>	<b>69A6</b>	<b>0,00</b>		
<b>SOUS-TOTAL</b>			<b>316 863,32</b>	<b>152 293,50</b>	<b>55 243,82</b>
861	Mise à disposition de biens, locaux et matériels			0,00	
862	Mise à disposition de personnel			0,00	0,00
<b>86</b>	<b>Contributions</b>	<b>86A6</b>	<b>0,00</b>		<b>-</b>
<b>TOTAL CHARGES</b>			<b>316 863,32</b>	<b>152 293,50</b>	<b>55 243,82</b>

**Pour report dans Sias**

Quotepart logistique AGC	<b>53302,73</b>	Ligne 65 A 6 PIL
Quotepart logistique ACF	<b>29908,81</b>	Ligne 65

**ESTIMATION DU DROIT A LA PRESTATION DE SERVICE\***

Animation globale et coordination (AGC)	<b>68 709,00 €</b>
Animation collective familles (ACF)	<b>22 988,00 €</b>

\*Cette estimation ne saurait engager la Caf sur le montant définitif du droit. Elle ne peut en aucun cas constituer un avis officiel de versement et ne peut être présentée à un organisme afin de bénéficier d'avantages.

**FORMULAIRE DE PRESTATION DE SERVICE AGC**

**DONNEES FINANCIERES PREVISIONNELLES 2020 RETENUES POUR LA FONCTION  
PILOTAGE  
(cf. onglet 8 - Table des comptes)**

<b>PILOTAGE</b>						
<b>COMPTES</b>	<b>CHARGES</b>	<b>Fonction Direction</b>	<b>Fonction Accueil</b>	<b>Comptabilit é gestion</b>	<b>Instances de décisions</b>	<b>TOTAL</b>
617	<i>Etudes et recherches</i>					0,00
618 5	<i>Frais de colloque</i>					0,00
618 6	<i>Formation des bénévoles</i>				1 400,00	1 400,00
<b>61</b>	<b>Services extérieurs</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 400,00</b>	<b>1 400,00</b>
621	<i>Personnel extérieur (détaché facturé)</i>					0,00
622	<i>Rémunération d'intermédiaires et honoraires</i>				600,00	600,00
622 6	<i>Frais de commissaire aux comptes et expert-comptable</i>					0,00
622 7	<i>Frais d'acte et de contentieux</i>					0,00
623	<i>Publicité, information et publications</i>		650,00		350,00	1 000,00
625	<i>Déplacement, missions, réceptions</i>		200,00	200,00	150,00	550,00
625 8	<i>Fonctionnement des instances</i>				800,00	800,00
628 1	<i>Cotisation fédération</i>	1 348,00	500,00		500,26	2 348,26
628 4	<i>Frais de recrutement du personnel</i>					0,00
628 6	<i>Formation des salariés</i>					0,00
<b>62</b>	<b>Autres services extérieurs</b>	<b>1 348,00</b>	<b>1 350,00</b>	<b>200,00</b>	<b>2 400,26</b>	<b>5 298,26</b>
633- 63A	<i>Impôts et taxes liés aux frais de personnel</i>					0,00
635- 63B	<i>Autres impôts et taxes</i>					0,00
<b>63</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
641 1	<i>Salaires bruts</i>	37 312,57	64 814,90			102 127,47
641 2	<i>Congés payés</i>					0,00
641 3	<i>Primes et gratifications</i>					0,00
641 4	<i>Indemnités et avantages divers</i>					0,00
645	<i>Charges de sécurité sociale et de prévoyance</i>					0,00
647	<i>Autres charges sociales</i>	15 678,76	27 119,09			42 797,85

648	<i>Autres charges de personnel</i>					0,00
<b>64</b>	<b>Frais de personnel</b>	<b>52 991,33</b>	<b>91 933,99</b>	<b>0,00</b>		<b>144 925,32</b>
681 5	<i>Dotations aux provisions pour départ à la retraite ou licenciement</i>	669,92				669,92
<b>68</b>	<b>Dotations aux amortissements, aux provisions et engagements</b>	<b>669,92</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>669,92</b>
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>55 009,25</b>	<b>93 283,99</b>	<b>200,00</b>	<b>3 800,26</b>	<b>152 293,50</b>
861	<i>Mise à disposition de biens-locaux-matériels</i>					0,00
862	<i>Mise à disposition de personnel</i>					0,00
<b>86</b>	<b>Contributions</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL CHARGES</b>		<b>55 009,25</b>	<b>93 283,99</b>	<b>200,00</b>	<b>3 800,26</b>	<b>152 293,50</b>

**3. Fiches actions :**  
**a.La place des habitants**

FICHE ACTION	La place des habitants Comment le centre Louis Braille peut-il renforcer l'implication et la capacité de décision des habitants ?
<b>1</b>	
<input checked="" type="checkbox"/> <b>Animation globale et coordination</b> <input type="checkbox"/> <b>Animation collective famille</b>	
<b>CONSTAT</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le bilan du précédent projet social met en valeur l'utilité des différentes instances participatives et la nécessité de les faire perdurer et évoluer.</li> <li>- Le comité d'animation élu en 2019 qui souhaite une plus grande visibilité de son rôle et ses missions par l'ensemble des usagers.</li> <li>- Les membres des 4 comités d'animations des 4 centres sociaux municipaux œuvrent à renforcer la capacité de décision des dites instances.</li> <li>- Les habitants ayant participé à la démarche d'élaboration du nouveau projet social font remonter le manque d'un espace convivial et accessible permettant de s'y détendre, des temps informels, l'accueil de nouveaux habitants...</li> </ul>
<b>OBJECTIFS OPÉRATIONNELS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer le pilotage et la gouvernance partagée des instances participatives,</li> <li>- Permettre l'appropriation des locaux et les missions par les habitants par la création d'un espace dédié,</li> <li>- Accompagner la montée en compétence des bénévoles,</li> <li>- Encourager les habitants à être acteur de leur quartier dans l'intérêt collectif et général.</li> </ul>
<b>PUBLIC CIBLÉ</b>	Habitants, bénévoles du centre social
<b>DEROULEMENT DE L'ACTION</b>	<p>La création d'une salle espace dédiée aux habitants aura pour but de donner une place encore plus importante aux habitants du quartier. Ils auront la possibilité d'investir ce lieu qui sera riche d'échanges et de partages permettant à tous d'initier ou non des actions d'intérêt général. La première étape sera de réaliser un règlement et une charte en partenariat avec le groupe d'habitants impliqués.</p> <p>La redéfinition de l'instance participative (comité d'animation) permettra dans la prochaine année de renforcer le pouvoir d'agir des habitants et des usagers du centre social. La refonte s'appliquera dans ces domaines :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'intitulé de l'instance</li> <li>- Objet de l'instance (décisionnaire)</li> <li>- Son organisation et ses modalités de gestion (élections, les représentations planning...)</li> <li>- Harmonisation avec les centres sociaux.</li> </ul> <p>Le développement du bénévolat passe par le renforcement du Parcours du bénévole (Accueil, expérimentation, formation, échanges de pratique...) élaboré durant ce précédent projet. L'action permettra d'accompagner les initiatives locales en direction des habitants, en qualifiant les bénévoles sur des compétences spécifiques et en lien direct avec le projet social.</p> <p>Le centre social mettra en place des formations en interne et partenariat avec la FDCS de seine et marne.</p>

<b>MOYENS MIS EN ŒUVRE</b>	<p><u>Moyens humains</u> : - l'équipe salariée du centre Louis Braille</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le comité d'animation</li> <li>- Les bénévoles impliqués</li> </ul> <p><u>Moyens matériels</u> : - locaux du centre Louis Braille</p> <p>- tout type de matériel et équipement mis à disposition par le centre Louis Braille (ex : supports de communication, ...)</p> <p><u>Moyens financiers</u> : - budget spécifique de l'Animation Globale dédié au financement des actions</p>
<b>PARTENAIRES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le comité d'animation</li> <li>✓ CAF</li> <li>✓ MDS</li> <li>✓ Fédération des centres sociaux de Seine et Marne</li> <li>✓ Les habitants du quartier</li> <li>✓ La Direction de l'Action Sociale</li> </ul>
<b>INDICATEURS D'ÉVALUATION</b>	<p><u>Quantitatifs</u> : - le nombre de personnes impliquées dans le projet de salle dédiée: 8 à 10</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le nombre de personne fréquentant la salle dédiée aux habitants : 15</li> <li>- le nombre de d'action en découlant : 1 à 2/ an</li> <li>- le nombre de bénévoles mobilisés : 10 / an</li> </ul> <p><u>Qualitatifs</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Bilans trimestriel réalisés par le comité d'animation</li> <li>- Evaluation de la satisfaction avec la mise en place d'outil de recensement des usagers</li> </ul>
<b>EFFETS ATTENDUS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une appropriation du centre social Louis Braille</li> <li>- L'émergence d'actions collectives d'intérêt général</li> <li>- Une instance participative identifiée par les habitants du quartier</li> <li>- Un comité d'animation renforcé dans son pouvoir d'agir</li> <li>- Un bénévolat au service du projet social</li> <li>- Des bénévoles qualifiés et impliqués dans la vie du quartier</li> </ul>
<b>DEGRÉ DE DE PARTICIPATION DES HABITANTS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Présence, consommation ou activités ;</li> <li>× Implication dans une instance d'information ou de consultation ;</li> <li>× Contribution régulière à une activité / service à un projet collectif ;</li> <li>× Collaboration permanente et prise de responsabilité ;</li> <li>× Contribution au processus de décision.</li> </ul>

## b. Un accueil au service du projet et des habitants

FICHE ACTION	
<h1>2</h1>	<h2>Un accueil au service du projet et des habitants</h2> <p>Comment le centre social peut-il informer et accueillir les publics du quartier ?</p>
<input checked="" type="checkbox"/> <b>Animation globale et coordination</b> <input type="checkbox"/> <b>Animation collective famille</b>	
<b>CONSTAT</b>	<p>Une des missions principales du centre social est l'accueil des habitants. Fondé sur l'écoute, sa mission principale est de recueillir et de répondre aux besoins et attentes des habitants.</p> <p>L'accueil joue un rôle important dans la communication auprès de l'équipe de professionnels, des animateurs d'atelier et des bénévoles.</p> <p>Le nombre d'activité entraîne parfois un manque de lisibilité pour les usagers. Le centre social n'est pas suffisamment identifié par les habitants du quartier comme un lieu-ressources.</p> <p>La démarche initiée hors les murs laisse apparaître une méconnaissance du rôle et des missions du centre social.</p>
<b>OBJECTIFS OPÉRATIONNELS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place une signalétique à l'accueil du centre social indiquant l'emploi du temps journalier des salles,</li> <li>- Créer un outil informatique adapté au service proposé,</li> <li>- Externaliser l'accueil et les permanences sur notre territoire d'intervention (institutions, amicales des locataires, syndicats de copropriété, commerces...)</li> <li>- Rendre l'espace d'accueil plus convivial par le remplacement d'un mobilier ergonomique,</li> <li>- Aménager l'espace informatique en accès libre de l'accueil (confidentialité, matériel...),</li> <li>- Déployer un outil informatique au niveau des 4 centres sociaux, le logiciel Sonate / Arpège facilitera l'accueil dans plusieurs domaines : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les inscriptions</li> <li>• Recensements des demandes</li> <li>• Communication</li> <li>• Edition de statistiques</li> </ul> </li> <li>- Organiser le premier forum des centres sociaux de Meaux.</li> </ul>
<b>PUBLIC CIBLÉ</b>	<b>Les habitants, usagers</b>
<b>DEROULEMENT DE L'ACTION</b>	<p><b>Descriptif :</b></p> <p>Afin de renforcer l'accueil auprès des habitants le centre social mettra en place des permanences délocalisées dans les différents équipements du quartier. L'idée est de proposer, d'informer et d'orienter les habitants sur l'offre de service du centre social :</p> <p>1<sup>ère</sup> concrétisation, le 10/06/2020 au centre commercial Les Saisons de Meaux</p> <p>Le Forum des centres sociaux meldeois permettra de rendre lisible les missions auprès du grand public.</p> <p><b>Calendrier :</b> période du projet social</p>
<b>MOYENS MIS EN ŒUVRE</b>	<p>Humains : l'équipe du centre social (3 professionnels),</p> <p>Matériel : tout type de matériel et d'équipement (exemple informatique, fournitures administratives)</p> <p>Financier budget de fonctionnement et investissement</p>

<b>PARTENAIRES</b>	C.A.F. M.D.S Bénévoles du centre social Les associations locales La Fédération des centres sociaux et socioculturels de Seine et Marne
<b>INDICATEURS D'ÉVALUATION</b>	<b>Quantitatif :</b> Un renouvellement de 30% des habitants du territoire d'intervention <b>Qualitatif :</b> La qualité des orientations La satisfaction des usagers, par la mise en place d'une enquête de satisfaction
<b>EFFETS ATTENDUS</b>	-Toucher et informer un nouveau public -Une meilleure connaissance de nos missions -Une connaissance approfondis de la structure -Une meilleure orientation dans les locaux -Plus de convivialité dans l'espace accès libre informatique -Cohérence dans la gestion des inscriptions des quatre centres sociaux
<b>DEGRÉ DE DE PARTICIPATION DES HABITANTS</b>	<input checked="" type="checkbox"/> présence, consommation ou activités, <input checked="" type="checkbox"/> Implication dans une instance d'information ou de consultation ; <input type="checkbox"/> Contribution régulière à une activité / service à un projet collectif ; <input type="checkbox"/> Collaboration permanente et prise de responsabilité ; <input type="checkbox"/> Contribution au processus de décision.

**c.Intergénérationnel : La place des jeunes / Les seniors : ressource du territoire**

<p>FICHE ACTION</p> <p><b>3</b></p>	<p align="center"><b>Intergénérationnel</b></p> <p align="center"><b>La place des jeunes / Les seniors : ressource du territoire</b></p> <p align="center">Comment le centre social peut- il favoriser l'utilité sociale des seniors, les coopérations générationnelles et partenariales (acteurs Jeunesse) ?</p>	
<p><input checked="" type="checkbox"/> <b>Animation globale et coordination</b></p> <p><input type="checkbox"/> <b>Animation collective famille</b></p>		
<p><b>CONSTAT</b></p>	<p><b>Les Séniors</b> Le vieillissement entraine une succession de pertes (jeunesse, travail) qui amoindrit le rôle social du senior et engendre de l'isolement. Pour favoriser l'utilité sociale des seniors, la société se doit de changer le regard qu'elle porte sur l'avancée en âge : « <b>Il faut passer d'un regard qui dévisage à un regard qui envisage. (J .Cocteau)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les seniors sont une ressource pour le centre social (62 % des usagers) et son territoire (expériences et vie extrêmement riches).</li> <li>- La réponse du centre social concernant l'appel à projet C.N.A.V. Bien Vieillir, a été pertinente par l'adoption des comportements protecteurs de santé.</li> </ul> <p><b>Les jeunes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'absence de prise en compte de la thématique Jeunesse et de la « place des jeunes » au précédent projet social en lien avec le partenariat des acteurs de la Jeunesse.</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La COG 2018/2022 porte une préoccupation essentielle de la place des jeunes avec le souci constant de développer la mobilisation, l'engagement, la prise de parole et de responsabilité citoyenne.</li> <li>- La nécessité de porter une réflexion, des coopérations et de mener des réponses collectives et partenariales en direction des jeunes.</li> <li>- Au centre social, les jeunes participent en famille, aux activités de loisirs créatrices de lien social et familial.</li> </ul> <p>Lorsque les enfants grandissent, ils participent moins à ces dernières et se dissocient ou se rendent absent de l'activité familiale. Le centre social n'a pas jusqu'à lors favoriser la place et la prise d'initiative citoyenne en accompagnant la mise en projet des adolescents.</p>	
<p><b>OBJECTIFS OPÉRATIONNELS</b></p>	<p><b>Séniors</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faciliter la capacité d'agir des seniors,</li> <li>- Agir sur les déterminants individuels et sociaux des séniors.</li> </ul> <p><b>Partenariat et Jeunesse :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser et formaliser les coopérations/mobilisations partenariales avec les acteurs de la jeunesse,</li> <li>- Organiser des modalités d'interventions communes,</li> <li>- Susciter l'engagement et permettre la représentation des jeunes au sein des instances de gouvernance partagée,</li> <li>- Soutenir les projets élaborés par les adolescents et favoriser leur autonomie.</li> </ul> <p><b>Intergénérationnel</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Créer des passerelles entre les générations (Jeunes, familles, séniors)</li> <li>- Renforcer les relations, l'implication et la participation générationnelle</li> </ul>	
<p><b>PUBLIC CIBLÉ</b></p>	<p>Les seniors, les jeunes, les familles,</p>	
	<p><b>Séniors et utilité sociale :</b></p>	

<p><b>DEROULEMENT DE L'ACTION</b></p>	<p>L'action proposera aux seniors, des actions individuelles et collectives (forum, conférences, ateliers) autour du développement personnel, de l'estime de soi et de l'activité physique Sport / Santé.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Planification de l'offre de prévention santé avec au préalable une phase d'expérimentation (pré-test) par la constitution d'un groupe d'une trentaine de seniors repérés pour vérifier et mesurer les résultats et bénéfices.</li> <li>- Déploiement des actions collectives type forum, conférences, ateliers sur les déterminants ciblés (estime de soi, promotion de l'activité physique Sport / Santé)</li> <li>- Evaluation du suivi et des résultats de l'action (Bilans intermédiaires et comptes –rendus).</li> </ul> <p><b>Le centre social facilitateur du maillage partenarial et contributeur avec les acteurs de la jeunesse du quartier.</b></p> <p>1<sup>ère</sup> phase-Mise en place des temps de rencontre avec les partenaires jeunesse (connaissance des acteurs, rôles, missions, champs, pratiques et dispositifs d'intervention)</p> <p>Recueil des attentes et besoins des jeunes et des acteurs jeunesse</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identification du centre social et de ses ressources dans la coordination des acteurs et des actions jeunesse (mise à disposition des moyens et d'un appui méthodologique)</li> </ul> <p>2<sup>ème</sup> phase- L'inscription partenariale du centre social dans le réseau des acteurs jeunesse en tant que partie prenante sur des thématiques et des questions d'intérêt général. (mutualisation, synergies et articulations)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Animation de groupes de travail inter-partenaires pour des actions communes</li> <li>-Mise en place d'une démarche d'élaboration et de promotion de l'action partenariale dans le but de mutualiser les compétences, les ressources à travers des dispositifs et des stratégies d'intervention commune.</li> <li>- Création d'une commission projet jeunesse et citoyenneté coordonnée par le centre social et ses partenaires associé.</li> </ul> <p><b>L'intergénérationnel :</b></p> <p>La mise en place de programmation d'activités favorisant les interactions entre les générations dans une dimension ludique et de loisirs.</p>
<p><b>MOYENS MIS EN ŒUVRE</b></p>	<p><u>Moyens humains</u> : - 1 animateur du centre social chargé de coordonner le projet, stagiaires ou services civiques en renfort.</p> <p>Moyens matériels : tout type de matériel et équipement mis à disposition par le centre Louis Braille (ex : matériels pédagogiques, convivialité, outils informatiques).</p> <p>Moyens financiers : budget dédié aux publics ciblés et appels à projet (Jeunes C.A.F).</p>
<p><b>PARTENAIRES</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les jeunes, les familles et seniors,</li> <li>- Club seniors-Université Inter Age–la réussite éducative,</li> <li>- Service Jeunesse,</li> <li>- F.D.C.S. 77,</li> <li>- Education Nationale,</li> <li>- M.J.C,</li> <li>- Associations locales,</li> <li>- Association Mode d'emploi 77,</li> <li>- ADSEA 77,</li> <li>- FIDE.</li> </ul>
<p><b>INDICATEURS D'ÉVALUATION</b></p>	<p><b>Quantitatif :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le nombre d'actions partenariales / an en direction du public jeune,</li> <li>- Une augmentation de 30% du public senior sur les programmations intergénérationnelles,</li> <li>- Présence de jeunes dans les instances participatives (10 jeunes),</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmentation de l'implication des seniors et des jeunes dans la fonction bénévole (25%),</li> </ul> <p><b>Qualitatif :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Questionnaires d'évaluation auprès des seniors, des familles, des jeunes, des partenaires et des bénévoles</li> <li>- Satisfaction sur l'offre d'actions collectives</li> </ul>
<b>EFFETS ATTENDUS</b>	<p><b>Séniors et utilité sociale :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'adoption des comportements favorables à la santé,</li> <li>- Une plus grande confiance et estime de soi pour le senior (isolé).</li> </ul> <p><b>Partenariat Jeunesse :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Formalisation et mobilisation des engagements internes (commission Projet Jeunes, groupe de travail) et des acteurs de la jeunesse / préoccupations et thématiques de projet.</li> </ul> <p><b>Jeunes engagés :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une augmentation de la fréquentation et de l'implication des jeunes</li> <li>- Une nouvelle dynamique à travers la création d'une commission jeune,</li> <li>- Représentation des jeunes dans les instances participatives.</li> </ul> <p><b>L'intergénérationnel :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le renforcement des liens et des coopérations générationnels dans le pilotage des actions,</li> <li>- Le nombre d'actions et des projets intergénérationnels communs et / ou en direction d'un public fragilisé.</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> présence, consommation ou activités ;</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Implication dans une instance d'information ou de consultation ;</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Contribution régulière à une activité / service à un projet collectif ;</li> <li><input type="checkbox"/> Collaboration permanente et prise de responsabilité ;</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Contribution au processus de décision.</li> </ul>

#### d. Ecologie solidaire et économique

FICHE ACTION	<h2 style="margin: 0;">Ecologie solidaire et économique</h2> <p style="margin: 0; font-size: 0.9em;">Comment le centre Louis Braille peut-il éveiller la conscience écologique des habitants ?</p>	
4		
<input checked="" type="checkbox"/> <b>Animation globale et coordination</b> <input type="checkbox"/> <b>Animation collective famille</b>		
<b>CONSTAT</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les questions écologiques et environnementales sont au cœur de la société (réchauffement et dérèglement climatique, marche pour le climat...)</li> <li>- L'espace public régulièrement souillé par les déchets (mégots de cigarettes, canettes...) obligeant la Ville de Meaux à mener une campagne d'affichage.</li> <li>- Des résidents d'habitat collectif méconnaissant l'utilisation des poubelles de tri sélectif.</li> <li>- Au sein même des locaux du centre social, des poubelles de tri sélectif et de déchets ménagers qui ne sont pas respectées et qui ne sont pas présentes dans toutes les salles / les lumières qui restent allumées dans des salles vides.</li> <li>- Des habitants ayant participé à l'élaboration du projet social souhaitent agir avec le centre Louis Braille en ce domaine.</li> </ul>	
<b>OBJECTIFS OPÉRATIONNELS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Constituer un groupe de travail opérationnel collaborant avec le centre social et ses partenaires,</li> <li>- Sensibiliser et informer pour modifier les comportements,</li> <li>- Agir à l'échelle du quartier.</li> </ul>	
<b>PUBLIC CIBLÉ</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tous les habitants de la zone d'intervention : enfants et adultes</li> <li>- L'équipe du centre social Louis Braille (salariés, bénévoles...)</li> <li>- Les usagers du centre social</li> </ul>	
<b>DEROULEMENT DE L'ACTION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création et pérennisation d'un groupe écologie : collectif d'habitants travaillant à la concrétisation d'actions dans le domaine,</li> <li>- Mise en place d'une charte environnementale interne au centre Louis Braille,</li> <li>- Réalisation d'un sondage pour connaître les habitudes des meldois ainsi que leurs centres d'intérêts et besoins,</li> <li>- Actions de proximité (ex : marche écologique, éco run, éco promenade...),</li> <li>- Réunions d'information et de sensibilisation (ex : consommer autrement, tri sélectif café écolo...),</li> <li>- Ateliers environnement : ateliers « home made » (ex : fabrication produits ménagers et d'hygiène), ateliers recyclage (donner une 2<sup>ème</sup> vie à des objets usagers).</li> </ul>	
<b>MOYENS MIS EN ŒUVRE</b>	<p><u>Moyens humains</u> : - l'équipe salariée du centre Louis Braille</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 groupe écologie</li> <li>- 1 équipe bénévole s'impliquant dans les actions de proximité</li> <li>- les professionnels des structures partenaires (ex : SMITOM...)</li> </ul> <p><u>Moyens matériels</u> : locaux du centre Louis Braille</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Tout type de matériel et équipement mis à disposition par le centre Louis Braille (ex : supports de communication...)</li> </ul> <p><u>Moyens financiers</u> : - budget spécifique de l'Animation Globale dédié au financement des actions</p>	

<b>PARTENAIRES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le collectif du jardin partagé et solidaire du centre Louis Braille</li> <li>- C.A.F.</li> <li>- S.M.I.T.O.M.</li> <li>- Service de la Propreté Urbaine</li> <li>- Service urbanisme</li> <li>- Direction des Espace Verts</li> <li>- Seine-et -Marne Environnement</li> <li>- Bailleurs</li> <li>- Associations locales (ex : Horizon, la Ruche qui dit oui, Partag'heures Briard...)</li> <li>- Commerces de proximité (ex : Day by day)</li> </ul>
<b>INDICATEURS D'ÉVALUATION</b>	<p><u>Quantitatifs</u> : - le nombre de personnes impliquées dans le groupe écologie : 8 à 10</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le nombre d'actions de proximité par an : 4</li> <li>- Le nombre de réunions d'information et sensibilisation par an : 4</li> <li>- Le nombre d'ateliers environnement par an : 6 à 8</li> </ul> <p><u>Qualitatifs</u> : - L'analyse des questionnaires d'évaluation renseignés par les participants lors de chaque action</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Bilans semestriels réalisés par le groupe écologie</li> <li>- Sondage annuel auprès de la population pour mesurer l'impact des actions concrétisées</li> <li>- Analyse interne du respect de la charte interne à l'équipement</li> </ul>
<b>EFFETS ATTENDUS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Que toute personne fréquentant le centre social adopte des gestes éco-citoyens au sein de la structure,</li> <li>- Concrétisation de nouveaux partenariats,</li> <li>- Que le centre Louis Braille soit reconnu comme une structure municipale engagée sur les questions écologiques et environnementales.</li> </ul>
<b>DEGRÉ DE DE PARTICIPATION DES HABITANTS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>× Présence, consommation ou activités ;</li> <li>□ Implication dans une instance d'information ou de consultation ;</li> <li>× Contribution régulière à une activité / service à un projet collectif ;</li> <li>× Collaboration permanente et prise de responsabilité ;</li> <li>× Contribution au processus de décision.</li> </ul>

FICHE ACTION	
<b>5</b>	<b>Scolarité</b> Comment le centre Louis Braille peut-il accompagner les parents d'enfants scolarisés ?
<input type="checkbox"/> Animation globale et coordination <input checked="" type="checkbox"/> <b>Animation collective famille</b>	
<b>CONSTAT</b>	Depuis 2017, le centre social Louis Braille a identifié la thématique de la scolarité comme une préoccupation des familles ; - Le diagnostic territorial partagé accompagnement à la parentalité mené avec les partenaires institutionnels et associatifs, en 2019, met en avant un besoin d'accompagnement des parents et un désinvestissement de ces derniers à mesure que l'enfant grandit (à partir du collège) ; - Dans un sondage ayant circulé dans une école élémentaire de la zone d'intervention, 27% des sondés expriment leur intérêt concernant la mise en place d'actions en faveur de la réussite scolaire de leurs enfants et 16% déclarent même que le temps des devoirs est conflictuel.
<b>OBJECTIFS OPÉRATIONNELS</b>	- Prendre contact avec les collectifs de représentants de parents d'élèves des 4 écoles et du collège de secteur et les impliquer dans la démarche, - Sonder les besoins spécifiques dans le domaine dans chaque établissement, - Concrétiser des actions en cohérence avec les résultats obtenus des sondages par école.
<b>PUBLIC CIBLÉ</b>	Parents d'enfants scolarisés en élémentaire et au collège
<b>DEROULEMENT DE L'ACTION</b>	- 1 <sup>er</sup> trimestre 2020 : diffusion du questionnaire dans les 4 écoles de la zone d'intervention du centre Louis Braille, - Synthèse et analyse des résultats obtenus, - Constitution d'un groupe de travail composé de parents pour élaborer des actions cohérentes, - Expérimentation d'une 1 <sup>ère</sup> action avant la fin 2020, - Développement du plan d'action tout au long du projet social, - Evaluation semestrielle du dispositif avec les parents impliqués.
<b>MOYENS MIS EN ŒUVRE</b>	<u>Moyens humains</u> : - 1 référent famille et 1 animatrice famille du centre social chargés de coordonner le projet. - 1 groupe de travail composé de parents, - 1 équipe de bénévoles en fonction des actions concrétisées, - Des intervenants experts en fonction des actions concrétisées. <u>Moyens matériels</u> : - Locaux du centre Louis Braille, - Tout type de matériel et équipement mis à disposition par le centre Louis Braille (ex : informatique, éducatif, scolaire, supports de communication...) - Locaux au sein des établissements scolaires en fonction des actions <u>Moyens financiers</u> : - Budget spécifique de l'A.C.F dédié au financement des actions, - Subvention de l'appel à projet R.E.A.A.P. 2020, - Subvention de l'appel à projet C.L.A.S. 2021 s'il correspond aux besoins recensés.
<b>PARTENAIRES</b>	- Les collectifs de représentants de parents d'élèves, - L'Education Nationale, - L'A.D.S.E.A 77

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La C.A.F</li> <li>- La Direction de l' Action Sociale</li> <li>- Le Dispositif de Réussite Educative</li> <li>- La F.C.S 77</li> </ul>
<b>INDICATEURS D'ÉVALUATION</b>	<p><u>Quantitatifs</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pluralité des actions en cohérence avec les besoins recensés dans chaque établissement,</li> <li>- Le nombre de familles fréquentant les actions, par école, à la fin de l'année scolaire 2021 : au moins 10,</li> <li>- L'augmentation de la capacité d'accueil au sein des actions pour chaque année scolaire : en fonction de l'évolution des besoins et en cohérence de moyens alloués au projet,</li> <li>- Le nombre de parents impliqués dans le groupe de suivi du projet : au moins 6 à 8.</li> </ul> <p><u>Qualitatifs</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'analyse des questionnaires d'évaluation renseignés par les familles</li> <li>- Les résultats des évaluations semestrielles réalisées par le groupe de suivi.</li> </ul>
<b>EFFETS ATTENDUS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Que les parents soient rassurés dans leur capacité à aider leurs enfants dans le travail scolaire,</li> <li>- Que ce projet favorise la collaboration entre le centre social et les associations de parents d'élèves,</li> <li>- Que ce projet facilite également l'interaction avec les établissements scolaires,</li> <li>- Que ce projet place le centre social Louis Braille comme un acteur de la scolarité à Meaux.</li> </ul>
<b>DEGRÉ DE DE PARTICIPATION DES HABITANTS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>× Présence, consommation ou activités ;</li> <li><input type="checkbox"/> Implication dans une instance d'information ou de consultation ;</li> <li><input type="checkbox"/> Contribution régulière à une activité / service à un projet collectif ;</li> <li>× Collaboration permanente et prise de responsabilité ;</li> <li>× Contribution au processus de décision.</li> </ul>

## f. Implication des familles

FICHE ACTION  <b>6</b>	<b>Implication des familles</b> Comment le centre Louis Braille peut-il rendre acteur les familles ?
<input type="checkbox"/> Animation globale et coordination <input checked="" type="checkbox"/> <b>Animation collective famille</b>	
<b>CONSTAT</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Au cours du précédent projet social et à l'orée du nouveau, les animations familiales ludiques ont été et sont toujours très plébiscitées.</li> <li>- Ces activités sont majoritairement les premières expériences des familles avec le centre social.</li> <li>- Jusqu'alors, elles ont facilité l'implication des familles dans la co-construction et l'animation aux côtés de l'équipe.</li> <li>- Le nouveau projet souhaite une implication plus active des familles permettant de développer de nouveaux projets.</li> </ul>
<b>OBJECTIFS OPÉRATIONNELS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Permettre aux familles de s'approprier la structure au quotidien par le développement de nouveaux temps de rencontres,</li> <li>- Impliquer les familles dans toutes les démarches et actions les concernant,</li> <li>- Impliquer les familles dans les champs d'action du centre social.</li> </ul>
<b>PUBLIC CIBLÉ</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Parents d'enfants de la petite enfance à l'adolescence,</li> <li>- Grands-parents et leurs petits-enfants.</li> </ul>
<b>DEROULEMENT DE L'ACTION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Programmations ludiques les mercredis après-midi et pendant les vacances scolaires ;</li> <li>- Réunions de co-construction pour chaque période : concertation, prise de décision, implication dans les ateliers à venir.</li> <li>- Propositions de nouveaux rendez-vous, à d'autres moments, sans qu'il y ait de contenu spécifique : convivialité, discussions.</li> <li>- Fidélisation des familles dans le quotidien du centre social.</li> <li>- Concrétisation d'idées nouvelles émanant des familles, hors mercredis et vacances.</li> <li>- Participation aux actions d'accompagnement à la parentalité.</li> <li>- Création d'une « commission familles » coordonnant l'ensemble des actions familiales en collaboration avec le référent et l'animateur famille, gestion du budget A.C.F, bilan des actions, ajustement de leurs formes...</li> </ul>
<b>MOYENS MIS EN ŒUVRE</b>	<p><u>Moyens humains</u> : - 1 référent famille et 1 animatrice famille du centre social chargés de coordonner le projet,</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des parents et des grands-parents bénévoles,</li> <li>- 1 « commission familles » composée de parents,</li> </ul> <p><u>Moyens matériels</u> : - locaux du centre social Louis Braille</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Véhicule 9 places de la structure et sollicitation auprès d'autres structures municipales si besoin,</li> <li>- Tout type de matériel et équipement mis à disposition par le centre Louis Braille (ex : matériels pédagogiques, convivialité, outils informatiques...)</li> </ul> <p><u>Moyens financiers</u> : - Budget spécifique de l'A.C.F dédié au financement des actions</p>
<b>PARTENAIRES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les parents impliqués dans les animations et la commission familles,</li> <li>- Les autres instances participatives du centre Louis Braille : comité d'animation, commission séniors.</li> <li>- C.A.F</li> <li>- F.C.S 77</li> </ul>

<p><b>INDICATEURS D'ÉVALUATION</b></p>	<p><u>Quantitatifs</u> : - Le nombre d'actions familiales ludiques les mercredis et vacances : 60 par an,  - Le nombre d'ateliers animés par des parents bénévoles : 10 par an,  - Le nombre de familles : 30 différentes par saison,  - Le renouvellement des familles chaque année du projet : 10 par an  - Le nombre de nouveaux rendez-vous : 40  - Le nombre d'idées nouvelles concrétisées émanant des familles : 10 par an,  - Le nombre de parents investis dans la « commission familles » : 12</p> <p><u>Qualitatifs</u> : - L'analyse des questionnaires d'évaluation renseignés par les familles après les animations ludiques,  - La présence des familles au sein du centre social à d'autres moments,  - Les évaluations trimestrielles réalisées par la « commission familles ».</p>
<p><b>EFFETS ATTENDUS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une augmentation de la fréquentation des familles,</li> <li>- Une diversification des temps de rencontres,</li> <li>- Une implication accrue des parents,</li> <li>- Un développement de la valorisation dans cet investissement au sein de la structure,</li> <li>- Visibilité accrue au centre social Louis Braille,</li> <li>- Renforcement des liens entre familles,</li> <li>- Développement de la relation de confiance avec l'équipe du centre social.</li> </ul>
<p><b>DEGRÉ DE DE PARTICIPATION DES HABITANTS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>× Présence, consommation ou activités ;</li> <li><input type="checkbox"/> Implication dans une instance d'information ou de consultation ;</li> <li><input type="checkbox"/> Contribution régulière à une activité / service à un projet collectif ;</li> <li>× Collaboration permanente et prise de responsabilité ;</li> <li>× Contribution au processus de décision.</li> </ul>

g. Accès aux droits des familles

FICHE ACTION	
7	<h2 style="text-align: center; margin: 0;">Accès aux droits des familles</h2> <p style="text-align: center; margin: 0;">Comment le centre Louis Braille peut-il être un lieu ressource pour les familles ?</p>
<input type="checkbox"/> Animation globale et coordination <input checked="" type="checkbox"/> Animation collective famille	
<b>CONSTAT</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des permanences menées par des partenaires qui sont suspendues pour des raisons structurelles (ex : M.D.P.H, P.M.I, Assistante sociale)</li> <li>- Les « ateliers coparentalité » qui ont concerné 38 familles différentes depuis 2018,</li> <li>- Les rendez-vous de l'écrivain public concernent à 20% des familles : dossier M.D.P.H, lettre J.A.F, dossier C.N.E.D...</li> <li>- Nombreux témoignages de parents exprimant (lors des « échanges entre parents », conférences T.S.A, D.Y.S...) leurs difficultés à être orienter et accompagner lorsque leur enfant est différent (autisme, D.Y.S, hyperactivité...)</li> <li>- Des familles primo-arrivantes s'adressent au centre social pour être aidées dans leurs premières démarches (inscription à l'école, ouverture des droits C.A.F...)</li> <li>- Les familles ayant participé à l'élaboration du projet social classent la mise en place de nouvelles permanences psycho-sociales comme première priorité.</li> </ul>
<b>OBJECTIFS OPÉRATIONNELS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faciliter l'accès aux droits des familles au centre social par la mise en place de permanence</li> <li>- Rapprocher et mettre en relation les publics et les professionnels</li> </ul>
<b>PUBLIC CIBLÉ</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Familles en recherche d'accompagnement administratif :</li> <li>- Familles de la zone d'intervention,</li> <li>- Familles monoparentales.</li> </ul>
<b>DEROULEMENT DE L'ACTION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuite des « ateliers coparentalité »,</li> <li>- Aménagement des rendez-vous avec l'écrivain public en direction des familles,</li> <li>- Travail en collaboration avec les partenaires institutionnels afin de concrétiser de nouvelles permanences,</li> <li>- Recherche de partenariat pour un soutien psychologique (ex : Association Pour le Bien-être de la Personne),</li> <li>- Organisation de réunions d'information sur les dispositifs (ex : V.A.C.A.F, vaccinations, M'T dents...)</li> <li>- Matinées dédiées aux démarches administratives dans la salle informatiques du centre social permettant de faciliter l'inclusion numérique (« Point I » accompagné par un service civique, stagiaire...)</li> </ul>
<b>MOYENS MIS EN ŒUVRE</b>	<p><u>Moyens humains</u> : - 1 référent famille et 1 animatrice famille du centre social chargés de coordonner le projet.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 bénévole écrivain public.</li> <li>- Stagiaires ou services civiques.</li> <li>- Les professionnels des institutions et associations partenaires.</li> </ul> <p><u>Moyens matériels</u> : - Locaux du centre Louis Braille</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- tout type de matériel et équipement mis à disposition par le centre social Louis Braille (ex : outils informatiques, impressions, supports de communication...)</li> </ul> <p><u>Moyens financiers</u> : - Budget spécifique de l'A.C.F dédié au financement des actions</p>

<b>PARTENAIRES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- C.A.F</li> <li>- M.D.S</li> <li>- C.C.A.S</li> <li>- C.P.A.M</li> <li>- S.N.C.V</li> <li>- F.C.S 77...</li> </ul>
<b>INDICATEURS D'ÉVALUATION</b>	<p><u>Quantitatifs</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le nombre de nouvelles permanences d'accès aux droits : 4</li> <li>- Le nombre de familles fréquentant ces permanences : 12 par semaine</li> <li>- Le nombre de réunions d'information organisées : 4 par an</li> <li>- La fréquentation de la salle informatique : 15 personnes par semaine</li> </ul> <p><u>Qualitatifs</u> : - L'analyse des questionnaires d'évaluation renseignés par les familles.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Bilans réalisés avec les différents partenaires.</li> </ul>
<b>EFFETS ATTENDUS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identification du centre social comme lieu ressource,</li> <li>- Fréquentation aux activités du centre social par les nouvelles familles venant aux permanences,</li> <li>- Développement de nouvelles actions partenariales,</li> <li>- Autonomie des familles dans leurs démarches,</li> </ul>
<b>DEGRÉ DE DE PARTICIPATION DES HABITANTS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>× Présence, consommation ou activités ;</li> <li>× Implication dans une instance d'information ou de consultation ;</li> <li><input type="checkbox"/> Contribution régulière à une activité / service à un projet collectif ;</li> <li><input type="checkbox"/> Collaboration permanente et prise de responsabilité ;</li> <li><input type="checkbox"/> Contribution au processus de décision.</li> </ul>

## h. Parentalité

FICHE ACTION	
8	<h1>Parentalité</h1> <p>Comment le centre Louis Braille peut-il accompagner les parents dans leurs parentalités ?</p>
<input type="checkbox"/> Animation globale et coordination <input checked="" type="checkbox"/> <b>Animation collective famille</b>	
<b>CONSTAT</b>	<p>Le Comité National de Soutien à la Parentalité la définissait en 2011 ainsi : « <i>la parentalité désigne l'ensemble des façons d'être et de vivre le fait d'être parent. C'est un processus qui conjugue les différentes dimensions de la fonction parentale, matérielle, psychologique, morale, culturelle, sociale. Elle qualifie le lien entre un adulte et un enfant, quelle que soit la structure familiale dans laquelle il s'inscrit, dans le but d'assurer le soin, le développement et l'éducation de l'enfant...</i> »</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etre parent est une mission complexe qui évolue au fur et à mesure que l'enfant grandit et qui change en fonction des parcours de vie de chaque parent (histoire personnelle, culture...).</li> <li>- Le diagnostic territorial partagé accompagnement à la parentalité mené en 2019, met en lumière la nécessité d'accompagner les familles dans la fonction parentale en précisant des axes prioritaires (ex : scolarité, accès aux droits, handicap...).</li> <li>- L'évaluation des actions d'accompagnement à la parentalité (groupe d'échanges, conférences et ateliers thématiques) menées au centre social Louis Braille depuis plusieurs années confirme qu'elles répondent à un besoin des parents d'être aiguillés et confortés.</li> <li>- Fort de ces constats, le centre social Louis Braille continue à mener des actions d'accompagnement à la parentalité, dans le sens de la stratégie nationale 2018-2022, en veillant à considérer les différentes étapes de la construction de l'enfant, de la petite enfance à l'adolescence, sans oublier les enfants à besoins éducatifs particuliers (handicaps, troubles de l'attention, phobie scolaire...).</li> </ul>
<b>OBJECTIFS OPÉRATIONNELS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en œuvre différents temps permettant aux parents de s'exprimer et recueillir des informations, témoignages et pistes à expérimenter,</li> <li>- Permettre l'accompagnement par les pairs.</li> </ul>
<b>PUBLIC CIBLÉ</b>	Parents d'enfants de la petite enfance à l'adolescence.
<b>DEROULEMENT DE L'ACTION</b>	<p>Le projet d'accompagnement à la parentalité mené au centre Louis Braille se décline en 3 actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- « Questions de parents » : rendez-vous mensuel abordant une thématique avec le soutien d'un expert,</li> <li>- « Questions entre parents » : rendez-vous mensuel abordant une thématique sans intervenant,</li> <li>- Des rendez-vous ponctuels : conférences ou ateliers, abordant un sujet, animés par un professionnel.</li> </ul>

<b>MOYENS MIS EN ŒUVRE</b>	<p><u>Moyens humains</u> : - 1 référent famille et 1 animatrice famille du centre social chargés de coordonner le projet,  - 1 groupe de travail composé de parents collaborant avec le centre social pour le suivi du projet d'accompagnement à la parentalité,  - Des intervenants professionnels en fonction des actions concrétisées,</p> <p><u>Moyens matériels</u> : - Locaux du centre Louis Braille  - Tout type de matériel et équipement mis à disposition par le centre Louis Braille (ex : supports de communication, livrets d'information...),  - Locaux mis à disposition par des partenaires</p> <p><u>Moyens financiers</u> : - Budget spécifique de l'A.C.F dédié au financement des actions,  - Subvention de l'appel à projet R.E.A.A.P 2020.</p>
<b>PARTENAIRES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les parents impliqués dans le groupe de suivi,</li> <li>- La C.A.F,</li> <li>- La M.D.S de Meaux,</li> <li>- Le service Petite enfance municipal,</li> <li>- La F.C.S. 77,</li> <li>- Le Dispositif de Réussite Educative,</li> <li>- Les associations locales (ex : A.D.S.E.A 77, SOS Femmes, La parenthèse bleue...)</li> </ul>
<b>INDICATEURS D'ÉVALUATION</b>	<p><u>Quantitatifs</u> : - Réalisations, chaque année, au sein des 3 actions :  6 à 8 « questions de parents », 6 à 8 « questions entre parents », 3 à 4 rendez- vous ponctuels  - Le nombre de familles : 50  - Le renouvellement des familles chaque année du projet : 10 par an  - Le nombre de parents impliqués dans le groupe de suivi du projet : 8 à 10</p> <p><u>Qualitatifs</u> : - L'analyse des questionnaires d'évaluation renseignés par les familles  - Les résultats des évaluations semestrielles réalisées par le groupe de suivi.</p>
<b>EFFETS ATTENDUS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Que les parents trouvent des réponses à leurs questionnements lors des différents rdv,</li> <li>- Qu'ils trouvent des pistes de solutions à expérimenter</li> <li>- Qu'ils rencontrent différents acteurs de l'accompagnement à la parentalité,</li> <li>- Que les actions permettent de donner une nouvelle visibilité au centre Louis Braille en rencontrant de nouvelles familles.</li> </ul>
<b>DEGRÉ DE DE PARTICIPATION DES HABITANTS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>× Présence, consommation ou activités ;</li> <li>□ Implication dans une instance d'information ou de consultation ;</li> <li>□ Contribution régulière à une activité / service à un projet collectif ;</li> <li>× Collaboration permanente et prise de responsabilité ;</li> <li>× Contribution au processus de décision.</li> </ul>

#### 4. Le centre social Louis Braille en photos :









**Centre social Louis BRAILLE**  
**43, rue Louis BRAILLE 77100 MEAUX**  
**01.83.69.04.00**

<http://facebook.com/CentreSocialMunicipalLouisBraille>  
**DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE**

